



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

# HABITAT PARTICIPATIF FRANCE



# SOMMAIRE

## RAPPORT MORAL

P. 3

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

P. 5

### 1. LE MOUVEMENT, LA COMMUNICATION ET LES ALLIANCES

P. 5

- 1.1. Organiser et faire vivre le mouvement de l'habitat participatif** **p. 5**
  - 1.1.1. Rappel sur la gouvernance et l'organisation d'Habitat Participatif France p. 5
  - 1.1.2. Un séminaire de réflexion sur le projet associatif pour le comité de pilotage p. 7
  - 1.1.3. Raison d'être et poursuite du travail sur l'identité de l'association p. 8
  - 1.1.4. Le portail national d'adhésion p. 9
  - 1.1.5. Groupe de travail « Accueil » p. 10
- 1.2. Faire découvrir l'Habitat Participatif et mobiliser les habitants du Mouvement** **p. 11**
  - 1.2.1. Les Portes Ouvertes de l'Habitat Participatif p. 11
  - 1.2.2. Une newsletter mensuelle au nombre d'abonnés croissant p. 11
  - 1.2.3. L'intranet du Mouvement p. 12
  - 1.2.4. « Le Fil des Communs » : la newsletter « aux groupes d'habitant.es » p. 12
  - 1.2.5. Un commun inter-réseaux « HABIT&R » : observatoire et espace ressources p. 12
  - 1.2.6. Participation à des événements grand-public du réseau p. 14
- 1.3. Faire connaître Habitat Participatif France et faire découvrir le mouvement** **p. 16**
  - 1.3.1. De nouveaux supports de communication pour l'association p. 16
  - 1.3.2. Site web Habitat Participatif France p. 17
  - 1.3.3. Une communication renforcée autour des programmes d'action p. 17
  - 1.3.4. Présence stable sur les réseaux sociaux et nouveau compte sur Instagram p. 16
- 1.4. Travailler nos alliances et élargir notre réseau** **p. 17**
  - 1.4.1. Dialogue avec les partenaires institutionnels p. 17
  - 1.4.2. Échanges et partenariat avec le monde associatif inter-réseaux p. 17
  - 1.4.3. La présence et la participation d'HPF à différents temps forts p. 18
  - 1.4.4. Partenariats avec le monde de la recherche p. 19
  - 1.4.5. Nouveau format : organisation de journées « Visite & rencontres » p. 20

### 2. PLAIDOYER ET PROGRAMMES D' ACTIONS

P. 21

#### 2.1. Historique et contexte

p. 21

#### 2.2. Organiser le plaidoyer

p. 22

- 2.2.1. Le plaidoyer technique p. 22
- 2.2.2. Les productions du groupe de travail p. 23

#### 2.3. Inscrire l'Habitat Participatif dans les politiques publiques existantes

p. 24

- 2.3.1. Une réponse adaptée aux ambitions de la Politique de la Ville p. 24
- 2.3.2. L'habitat participatif pour vieillir vivant p. 31
- 2.3.3. Projets à impact pour la transition écologique des territoires ruraux p. 34

## RAPPORT FINANCIER

P. 36

- 1. Compte de résultat p. 36
- 2. Prestations rémunérées au sein du réseau p. 37
- 3. Bilan p. 38

# RAPPORT MORAL

## ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE

**Le contexte sociétal est toujours porteur pour l'habitat participatif** en particulier dans l'aspiration à la ruralité et concernant l'intérêt des seniors pour cette forme d'habitat. Si les exécutifs des grandes collectivités restent plutôt favorables à l'habitat participatif, l'État n'envoie pas de signaux forts dans le soutien à la production du logement alors même que tous les observateurs en pointent le besoin urgent. Cela laisse peu de place aux visions alternatives de long terme.

**L'année 2023 aura été économiquement difficile pour les projets** d'habitat participatif en cours, un certain nombre ne pouvant pas s'adapter aux conditions inflationnistes des coûts de construction et des taux d'intérêt des emprunts immobiliers (ces derniers semblant aller vers une stabilisation, voire une baisse en ce début d'année 2024).

Les dynamiques de nouveaux projets sur cette dernière année sont nettement plus importantes en zones rurales - qui offrent plus de possibilités d'acquisition de bâtis ou de fonciers à des prix accessibles, permettant plus facilement de l'auto-construction/réhabilitation. En zone urbaine, les prix du foncier demeurent élevés et les projets peinent à s'affranchir des contraintes de la production immobilière classique. Ainsi, même si les partenariats avec les organismes HLM continuent d'augmenter en proportion, les contraintes de coûts réduisent les marges de manœuvre nécessaires aux projets d'habitat participatif.

Dans ce contexte en demi-teinte, Habitat Participatif France réussit néanmoins à développer ses activités en venant en appui aux projets et en élargissant globalement son périmètre d'intervention. Plusieurs partenariats s'étant noués sur le long terme trouvent leur débouché ou leur reconduite au travers de plusieurs programmes structurants.

## DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

La réaffirmation de la place centrale du Conseil d'Orientation (composé de 27 membres) initiée en 2022 est venue nourrir la vision stratégique et politique du mouvement, permettant de reformuler valeurs, missions et [axes stratégiques](#) de développement de la structure. Ces ambitions viennent conforter la mission sociétale en souhaitant soutenir de façon spécifique des projets inclusifs, en élargissant le public auquel s'adresse l'habitat participatif et en travaillant à la réactivation du pouvoir d'agir collectif, dans une stratégie globale de développement du réseau de partenariats sur l'habiter autrement.

2023 aura également été l'occasion de renforcer le comité de pilotage (9 personnes dont 5 nouvelles). La mise en place progressive d'un portail national d'adhésion pour les membres du réseau permet de faire augmenter le nombre d'adhérents (190 membres vs 153 en 2022). L'équipe salariée est désormais composée de 3 personnes à temps plein, absorbant tout juste le rapide développement des activités de la structure.

## Modes opératoires

En cohérence avec le contexte, la vision politique des administrateurs, et la multiplication des partenariats de soutien, l'association renforce les programmes inscrivant l'habitat participatif dans les politiques publiques existantes :

**La poursuite du programme** « [habitat participatif populaire](#) » amène de nouvelles collaborations avec des collectifs d'acteurs issus des quartiers populaires, des temps de rencontres dont un séminaire « [Visites & débats](#) », ainsi que de nouvelles expérimentations sur le terrain, partant des habitants, à Amiens Étouvie et à Grenoble-La Villeneuve. Plusieurs actions de plaidoyer sont en cours : tribune sur l'habitat participatif populaire avec la coordination Pas Sans Nous, travail avec l'ANRU pour le soutien au financement des projets, et avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) pour faciliter les projets participatifs en locatif social.

2023 a vu le **démarrage d'un programme visant à soutenir le déploiement de l'habitat participatif comme solution pour accompagner le vieillissement** avec un volet sensibilisation et un [cycle de webinaires](#), des formations aux caisses de retraite complémentaire, un séminaire « [Visites & débats](#) », un Appel à Manifestation d'Intérêt venant soutenir l'émergence de [11 nouveaux projets](#). Des rencontres et un [manifeste pour l'habitat partagé](#) ont également été réalisés avec des acteurs de l'habitat inclusif.

**En prenant support sur la réalisation d'une [étude sur l'habitat participatif en réhabilitation](#), un nouveau programme d'appui à l'émergence de projets exemplaires en zone rurale a pu être mûri et financé pour une mise en œuvre en 2024** : il vise à soutenir des projets en réhabilitation, à faible émission carbone, attentifs à l'artificialisation des sols, et aux complémentarités habitations/activités.

Parallèlement, nous avons réuni les conditions pour développer en 2024 [un observatoire et un espace ressources pour visibiliser et soutenir les projets](#) citoyens d'habitats participatifs dans un objectif de mutualisation et de créations de communs avec des acteurs proches de notre réseau (Coopérative Oasis et Hameaux Légers).

### Les fonctions « régaliennes » d'Habitat Participatif France

Parallèlement, l'association continue d'assumer son rôle de tête de réseau notamment sur la base du financement de la Fondation pour le Progrès de l'Homme :

- ✓ **Communication et animation de réseau**
  - Observatoire du développement : 1077 projets (+13%) dont 445 habités (+15%)
  - Portes Ouvertes de l'Habitat Participatif, en partenariat avec la Fête des Possibles ont rassemblés plusieurs milliers de personnes autour de [160 évènements](#).
  - Lettre d'information mensuelle, actualisation des contenus web, sollicitations des médias, publications, études, etc.
- ✓ **Plaidoyer** : production d'un [document de plaidoyer](#) « bilan et chemin restant à parcourir » à l'occasion des 10 ans de la loi ALUR.
- ✓ **Les Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif (RNHP)** ont lieu tous les 3 ans et réunissent 1000 personnes sur 4 jours. Elles se tiendront à Rennes du 3 au 4 juillet 2024 : l'année 2023 aura structuré le partenariat avec la collectivité, les principaux financements et la dynamique citoyenne.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 1. Le Mouvement, la communication et les alliances

### 1.1. ORGANISER ET FAIRE VIVRE LE MOUVEMENT DE L'HABITAT PARTICIPATIF

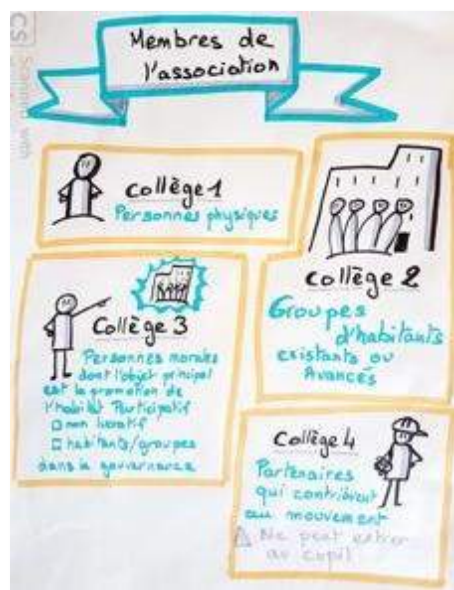
#### 1.1.1. RAPPEL SUR LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION D'HABITAT PARTICIPATIF FRANCE

Habitat Participatif France fédère l'ensemble des acteurs citoyens et professionnels de l'habitat participatif en France, avec l'ambition de multiplier le nombre de projets et d'élargir le nombre d'acteurs impliqués partout en France. L'habitat participatif permet à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, en combinant espaces privés et espaces communs pour mieux répondre à leurs besoins. Né en 2009, le Mouvement de l'habitat participatif compte aujourd'hui une cinquantaine de structures associatives et professionnelles et est en lien avec plusieurs centaines de groupes d'habitants en France.

#### Des adhésions ouvertes à tous

L'association propose 4 collèges différents qui représentent la diversité des acteurs participant au Mouvement. Les adhésions sont réparties comme suit :

- ▶ **Collège 1** : 168 adhésions individuelles (+ 73% par rapport à 2022)
- ▶ **Collège 2** : 58 adhésions de groupes d'habitants (+ 142%)
- ▶ **Collège 3** : 24 adhésions de structures de l'habitat participatif (idem 2022)
- ▶ **Collège 4** : 4 adhésions de « partenaires » (- 50%)



La mise en place progressive du portail national d'adhésion, permettant aux individuels et aux groupes d'adhérer simultanément aux structures locales et au mouvement national, sont à l'origine de ces résultats encourageants. Les cotisations sont alors réparties entre les différents échelons. Jusque-là, les groupes et individus adhérant directement aux structures locales sont considérés comme adhérents d'HPF mais ne sont pas comptabilisés dans les résultats communiqués ci-dessus.

#### Organes de gouvernance

- ▶ **L'Assemblée Générale** est constituée de l'ensemble des adhérent.es et se réunit une fois par an (mixte visio-présentiel) en avril – 22/04/23.
- ▶ **Le Conseil d'Orientation** est composé de 24 membres élus parmi les adhérent.es impliqué.es dans les groupes de travail et se réunit trois fois par an (1 fois en mixte visio-présentiel en octobre à Saint- Étienne le 21/10/23 et deux fois en visio – le 20/02/23 et le 23/06/2023). Son rôle de définition des orientations stratégiques a été conforté en 2022.

- ▶ Le Comité de Pilotage (Copil) assure le pilotage opérationnel qui se réunit à distance une fois par mois et en présentiel deux à trois fois par an. Une liste de discussion permet des échanges très réguliers entre les membres. Les compte-rendus des réunions mensuelles du Comité de Pilotage sont diffusés aux membres du Conseil d'Orientation et sont à disposition libre sur l'intranet du Mouvement.

## Contributions bénévoles

- ▶ **Les groupes de travail** sont mandatés par le Comité de Pilotage pour assurer des missions et des actions d'Habitat Participatif France. Ils fonctionnent en concertation avec le Copil, dans une logique d'autonomie d'action et avec leur propre organisation, leur propre espace de travail sur l'intranet et leur propre liste de discussion dédiée aux échanges avec les membres entre deux réunions :
  - Des groupes de travail liés à des programmes financés sont animés et coordonnés par l'équipe salariée : Habitat Participatif et quartiers populaires, Habitat Participatif et seniors, Plaidoyer
  - Des groupes de travail non liés à des financements sont également animés par l'équipe salariée : Communication, Portes Ouvertes de l'habitat participatif, Faire Mouvement / gouvernance
- ▶ **Des groupes de contribution** autogérés dont l'objectif est de proposer des espaces d'échanges et de réflexions thématiques entre pairs pouvant venir alimenter les ressources du Mouvement. Ils peuvent aussi venir préfigurer des groupes de travail.
- ▶ Une réflexion est en cours pour organiser les activités (en croissance) en **pôles** pouvant chacun regrouper un comité technique (Cotech) – instance de coordination ; un groupe de travail (GT) – instance de décision ; un groupe de contribution - instance thématique, et des opérateurs de mises en œuvre des actions localement.



## Financement du Mouvement

Les financements de l'association proviennent principalement de subventions qui sont pour la plupart affectées à des programmes d'actions (cf. partie 2.2). Une partie de ces subventions (15% à ce jour) permettent de cofinancer les frais de structures.

Nous disposons également de quelques financements de fonctionnement de la part de fondations privées (Fondation pour le Progrès de l'Homme en particulier et Crédit Mutuel) qui

permettent d'assurer les missions d'animation de réseau sur lesquelles l'association est engagée vis-à-vis de ses membres.

Il a été acté, lors du passage de la Coordin'action nationale des associations de l'Habitat Participatif à Habitat Participatif France en 2019, que **le financement de la structure doit provenir également du Mouvement** afin de viser une autonomie d'action indépendamment de nos soutiens institutionnels et afin de démontrer notre capacité à nous autofinancer. Ce financement se fait donc via les cotisations des adhérents, mais aussi à travers des appels à dons. L'ensemble des dons et adhésions en 2023 ne s'élève cependant qu'à 4% du budget total de l'association. Fin 2023, une nouvelle demande de rescrit mécénat, préparée avec l'aide d'un expert-comptable, a été déposée aux services de l'administration fiscale : nous avons donc pu pour la première fois permettre à nos donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale. Nous prévoyons des campagnes de dons défiscalisés en 2024.

## Ressources salariées

Depuis 2022, Habitat Participatif France dispose de deux salarié.es, l'année 2023 aura vu le passage de l'équipe à 3 ETP avec l'intégration d'une Responsable Programme qui a pris en charge les programmes seniors et quartiers populaires :

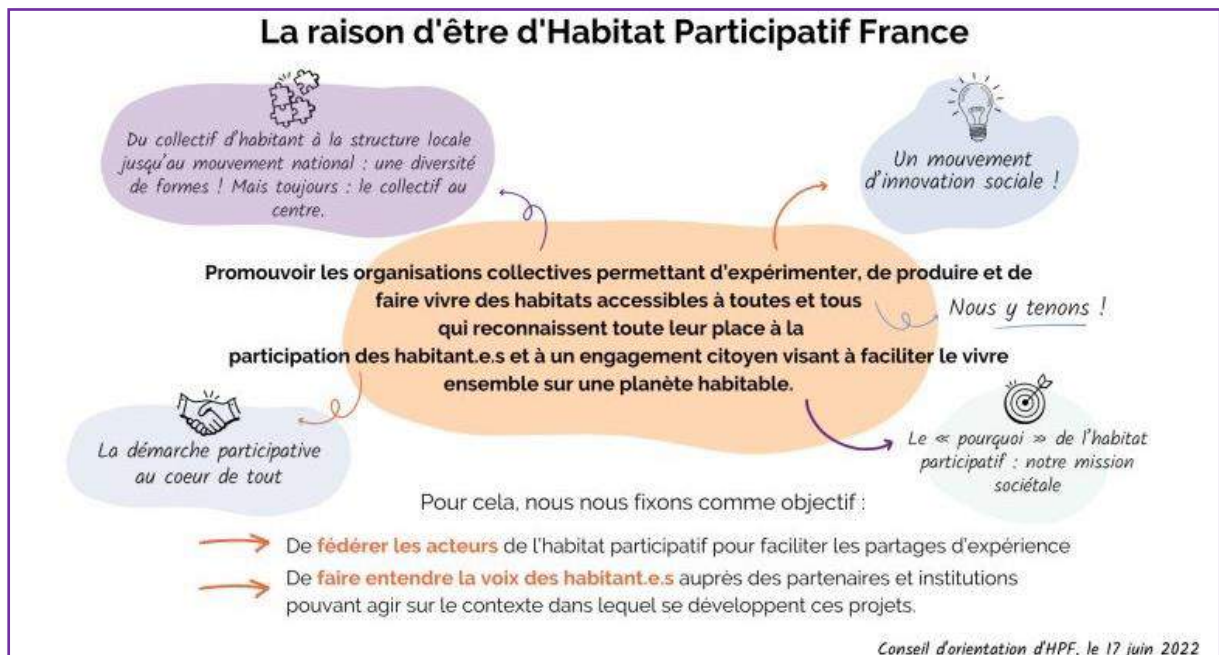
- ▶ Ludovic Parenty, Coordinateur national
- ▶ Claire Cerniaut, Responsable communication et Animation Réseau
- ▶ Paola Hartpence, Responsable Programmes

### 1.1.2. UN SÉMINAIRE DE RÉFLEXION SUR LE PROJET ASSOCIATIF POUR LE COMITÉ DE PILOTAGE

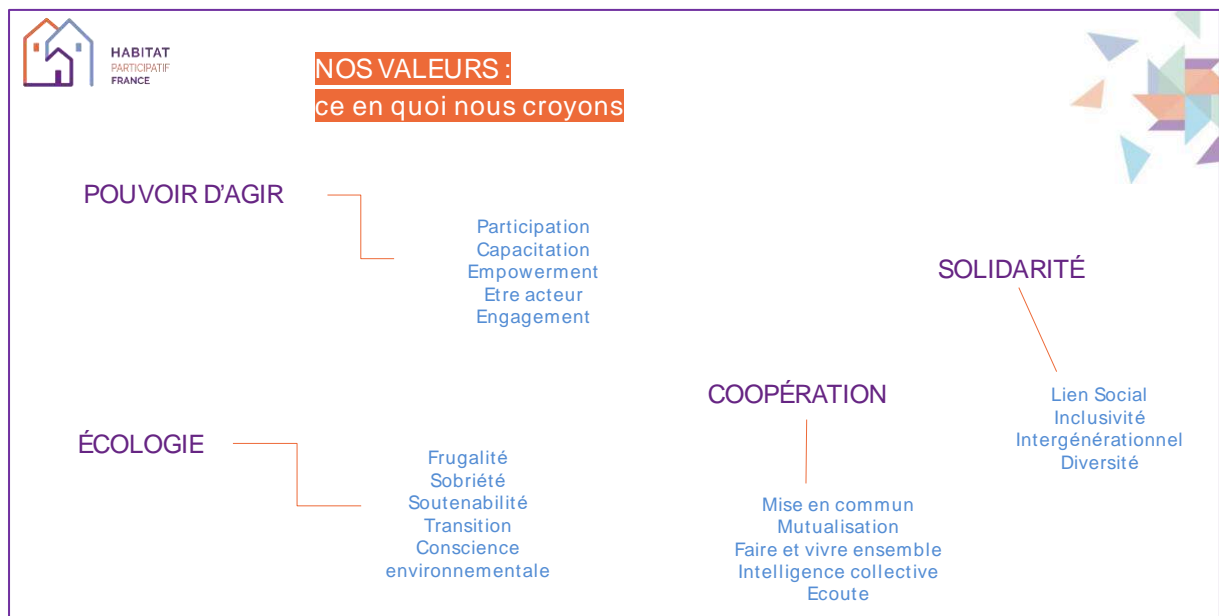
L'association s'est fait accompagner pour l'animation d'un séminaire visant à formaliser son projet associatif et définir les grandes orientations stratégiques à venir. Ce séminaire réunissant le comité de pilotage, les salarié.es et quelques membres du Conseil d'Orientation, a été organisé les 24 et 25 mars 2023 au sein de l'habitat partagé « le Côteau de la Chaudanne » situé à Grézieu-la-Varenne.



### 1.1.3. RAISON D'ÊTRE ET POURSUITE DU TRAVAIL SUR L'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION







Le séminaire du comité de pilotage est venu nourrir le travail du Conseil d'Orientaion permettant de réaffirmer nos valeurs et nos missions. Le travail sur les axes stratégiques se poursuit en 2024.





## NOS MISSIONS

Les moyens que nous mettons en place pour atteindre notre vision et réaliser notre raison d'être

-  Promouvoir l'habitat participatif comme une manière d'habiter autrement
-  Contribuer à l'émergence de projets d'habitats participatifs
-  Fédérer le mouvement de l'habitat participatif en France
-  Porter un plaidoyer national en faveur de l'habitat participatif

### 1.1.4. LE PORTAIL NATIONAL D'ADHÉSION

La démarche "Faire Mouvement" lancée en 2021 faisait suite à la transformation de la Coordin'action historique en Habitat Participatif France. Cette démarche, qui formulait 11 propositions, prend corps aujourd'hui à travers un portail national d'adhésion qui a été expérimenté en 2023 par le réseau breton Habitat Participatif Ouest et ses 6 structures départementales, ainsi que par la SCIC CAHP Ile de France et ses 4 structures locales.



Un travail important a été mené en 2022 pour mettre en œuvre la solution technique de [plateforme d'adhésion commune](#). La mise en œuvre pour cette première année a donné lieu à un important travail de coopération entre les structures concernées et Habitat Participatif France pour prendre en compte les besoins spécifiques du réseau et consolider l'interface de gestion. Début 2024, de nouveaux membres du réseau seront intégrés au dispositif.

**Parcours adhérent**      Etape 2 : Formulaire d'adhésion

Individuel      Groupe

#### Achésion individuelle

Mon territoire

Ma région : Bretagne

Nom de la structure régionale : Habitat Participatif Ouest

Si la structure n'appart pas alors qu'elle apparait sur le carte des adhérents, c'est qu'elle n'est pas affiliée au système d'adhésion commun.

Mon département : Côtes-d'Armor

Nom de la structure locale : HPO22

Si la structure n'appart pas alors qu'elle apparait sur le carte des adhérents, c'est qu'elle n'est pas affiliée au système d'adhésion commun.

Souhaitez-vous faire un don complémentaire ?

Oui

Non

Moyen de paiement

Carte bancaire

Virement bancaire

Chèque bancaire

#### Achésion de votre groupe

Identification de mon groupe d'habitants

Créer la fiche d'un groupe d'habitants

Nom de l'adhésion du groupe

Choisir...

Adhésions territoriales

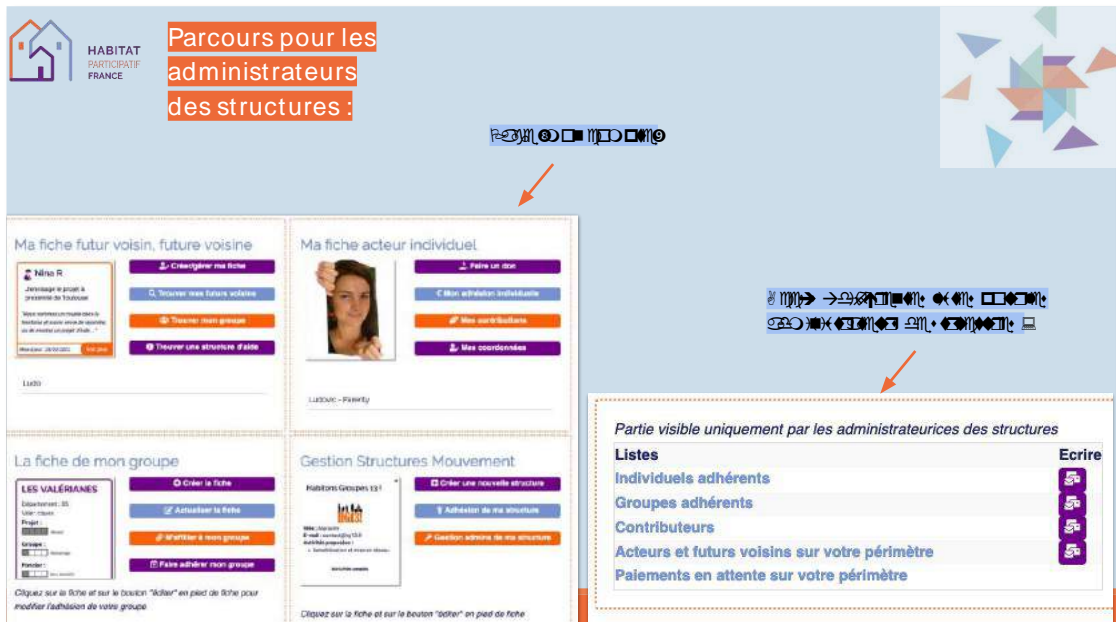
Ma région : Bretagne

Nom de la structure régionale : Habitat Participatif Ouest

Si la structure n'appart pas alors qu'elle apparait sur le carte des adhérents, c'est qu'elle n'est pas affiliée au système d'adhésion commun.

Mon département : Finistère

Nom de la structure locale : HPO29



### 1.1.5. GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL »

Dans l'objectif de mieux faire mouvement et d'accueillir les nouveaux adhérent.es, un groupe de travail a été lancé au second semestre 2023, afin de fluidifier, faciliter, encourager l'engagement des nouveaux adhérent.es au mouvement (tous collègues compris).

Le travail est en cours et devrait faciliter l'émergence au premier semestre 2024, d'un livret d'accueil pour les nouveaux adhérent.es et de processus d'intégration formalisés, des nouvelles structures et partenaires formalisés.

## 1.2. FAIRE DECOUVRIR L'HABITAT PARTICIPATIF ET MOBILISER LES HABITANTS DU MOUVEMENT

### 1.2.1. LES PORTES OUVERTES EUROPEENNES DE L'HABITAT PARTICIPATIF



La 10<sup>ème</sup> édition des Journées Portes Ouvertes de l'Habitat Participatif, coordonnée par Habitat Participatif France, s'est tenue tout au long du mois de septembre 2023. Elle a été préparée en amont par un groupe de travail dédié avec l'ambition, pour 2023, de renouveler l'identité graphique (nouvelle affiche créée par Nicolas Filloque – graphiste et habitant d'Ekoumène à Rennes). Le thème générique « habiter autrement » a été choisi pour donner un élan fédératif à l'évènement.

En 2023, **163 évènements ont été organisés, contre 120 en 2022 (+35%)** dans toute la France. Environ 150 groupes d'habitant.e.s, porteurs de projets en cours ou installés, ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leur habitat et leur manière d'habiter autrement.

**Coté HPF :** la coordination s'est traduite par un travail de communication au national et la mise à disposition de supports et plateforme de communication, avec l'objectif de donner à voir, à l'échelle locale et nationale le nombre et la diversité des projets d'habitats participatifs.

**Un partenariat avec la Fête des Possibles :** Les JPO sont organisées depuis quelques années en partenariat avec la Fête des Possibles (coordonnée par le Collectif pour la Transition Citoyenne (CTC)). En 2023, le partenariat a été renouvelé, et sera renforcé en 2024 par l'entrée officielle d'HPF comme membre adhérent du CTC.



### 1.2.2. UNE NEWSLETTER MENSUELLE AU NOMBRE D'ABONNES CROISSANT

La newsletter mensuelle d'HPF est envoyée chaque première semaine du mois. Elle compte fin 2023 plus de 7 500 personnes inscrites (contre 6 000 en 2023). Newsletter du mouvement, elle a pour objectif d'informer des actualités d'HPF, de l'habitat participatif, partager les évènements des structures du mouvement sur le territoire, partager formations et petites annonces, ainsi que toute information pour nourrir sa réflexion et aller plus loin.

Le graphisme de la newsletter et sa structuration ont légèrement été revus en 2023, avec notamment un nouveau bandeau et un espace dédié pour un édito.

### 1.2.3. L'INTRANET DU MOUVEMENT

L'intranet a vocation à rendre disponible en libre accès l'information liée à notre organisation et aux productions des groupes de travail afin de permettre la contribution de tous.

Une nouvelle mouture de l'outil est prévue en 2024 pour accompagner les évolutions en termes d'organisation interne.



### 1.2.4. « LE FIL DES COMMUNS » : UNE REPRISE TIMIDE DE LA NEWSLETTER « AUX GROUPES D'HABITANT.ES »

Impulsée en 2022, la nouvelle newsletter dédiée aux groupes d'habitant.es vivant ou aspirant à vivre en habitat participatif, a repris pour 2 numéros en mai et juillet 2023, puis a été mise en pause pour la fin de l'année, faute de temps, mais avec l'objectif d'une reprise dès que possible. Les objectifs du « Fil des Communs » sont d'accompagner les groupes installés dans leur vie de collectif avec des partages de bonnes pratiques inspirantes, fédérer autour du mouvement pour les groupes d'habitants installés en relayant et partageant les expériences et les témoignages.



### 1.2.5. VERS UN COMMUN INTER-RÉSEAUX « HABIT&R » : OBSERVATOIRE ET ESPACE RESSOURCES

Une base de données inter-acteurs a été créée en 2017 et est gérée dans une gouvernance commune entre Habitat Participatif France et la Coopérative Oasis qui s'occupent notamment de la maintenance, des choix éditoriaux des rubriques et des champs de la base de données. Ils assurent également le service support vis-à-vis des membres du réseau. Les membres du réseau et les groupes d'habitant.es sont chargés de s'assurer de la mise à jour des fiches. Cette cartographie est interopérable et permet à chaque membre du réseau de l'afficher sur son site selon les paramètres choisis.

Parallèlement, un groupe de travail a travaillé en 2022 à la [préfiguration d'un espace ressources](#) qui recense et capitalise les ressources pertinentes à l'échelle du Mouvement. Cet espace est hébergé sur le site d'Habitat Participatif France et à terme, il pourra être intégré sur les sites des structures régionales et alimenté par tous.

Actant fin 2022, l'enjeu d'éditorialiser, de hiérarchiser et de compléter les documents collectés, un groupe de travail s'est mis en place en 2023, intégrant des membres de la Coopérative Oasis et de l'association Hameaux Légers afin de produire un espace ressource mutualisé à l'échelle de nos réseaux et géré dans une logique de commun.



Au service de ces collectifs citoyens, chacune de nos trois structures développe depuis plusieurs années, son propre centre de ressources (information, formation, forum pair à pair) et son propre observatoire (cartographie, base de données, travaux de recherche), dont certains éléments sont déjà mutualisés.

Notre intention partagée est d'approfondir la démarche de mutualisation de nos outils, d'ouvrir de nouveaux champs de coopération pour passer du niveau « collaboration » au niveau « commoning » et de développer

de nouvelles ressources au service des formes d'habitats sobres et résilientes partageant la logique de mutualisation d'espaces et de moyens, le rôle central donné aux collectifs d'habitants, des ambitions écologiques importantes.

Ce commun aura vocation à faciliter le développement et la pérennisation de ces formes d'habitat, par l'intermédiaire d'un observatoire et d'un espace ressources au service :

- ▶ des collectifs citoyens, pour créer et faire vivre leurs habitats,
- ▶ des acteurs professionnels et institutionnels engagés dans la transition écologique et sociale dans le champ du bâtiment, de l'habitat et de la sobriété foncière, pour sensibiliser, faciliter et lever les freins au déploiement d'initiatives vertueuses et innovantes sur les territoires, contribuant aux objectifs de Zéro Artificialisation Nette.

### 1.2.6. PARTICIPATION A DES ÉVÈNEMENTS GRAND-PUBLIC DU RÉSEAU

#### *Participation et intervention aux Rencontres Régionales de l'Habitat Participatif de Normandie*



Temps d'échanges et de partage ouvert à toutes et tous, la 4<sup>e</sup> édition des rencontres normandes de l'Habitat Participatif a eu lieu à Rouen et sa Métropole, les 29 et 30 septembre 2023. Ces Rencontres étaient organisées par le Réseau Habitat Participatif Normand, plateforme régionale de l'habitat participatif. Elle a rassemblé pendant deux jours, les différentes parties prenantes des projets d'habitats : citoyens et habitants, collectivités, bailleurs, accompagnateurs, architectes. Elles ont permis une mise en lumière des projets Normands (mais pas que !) portés par des acteurs variés qui nous ont fait partager leur histoire, leur aventure collective. Elles ont également mis en avant en avant diverses formes de politiques publiques dédiées à l'habitat participatif et ont abordé les différentes thématiques clés afin de lever les freins au développement des initiatives et favoriser leur accès au plus grand

nombre.

### *Les rencontres locales de l'habitat participatif à Nantes*

L'Echo-habitants, plateforme départementale de l'habitat participatif, en partenariat avec Nantes Métropole et la Maison de l'habitant a co-organisé les Rencontres Locales de l'Habitat Participatif le samedi 14 octobre de 9h à 18h au salon Mauduit à Nantes.

L'objectif était de permettre de découvrir l'habitat participatif et se lancer à l'occasion d'une journée de tables rondes et d'ateliers sur l'habitat participatif !

Une bourse aux projets s'est tenue également tout au long de la journée pour trouver et intégrer un projet d'habitat participatif.



### *Participation et intervention au FRHAP, le festival de l'habitat participatif en PACA*



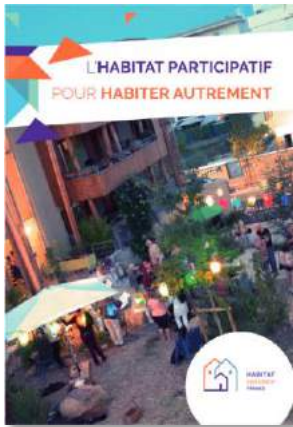
Le RDV incontournable de l'Habitat Participatif en PACA était de retour les 16 et 17 septembre, avec une nouvelle édition du FRHAP, le festival de l'habitat participatif organisé par Regain à Saint-Michel-L'Observatoire (04).

Au programme des ateliers, rencontres autour de l'habitat participatif et une programmation festive (spectacles, concerts) pour un week-end chaleureux et festif vécu en famille, entre ami-e-s ou entre voisins, voisines.

La région PACA est forte d'un tissu d'acteurs engagés dans l'habitat participatif : groupes installés dans un écolieu, collectifs en construction, personnes qui souhaitent rejoindre un projet, communes volontaristes, architectes passionné-e-s, accompagnateur-ric-e-s, etc. L'enjeu du FRHAP est de réunir toutes ces personnes le temps d'un week-end pour se mettre en lien, partager, inventer, rêver et faire ensemble !

## 1.3. FAIRE CONNAITRE HABITAT PARTICIPATIF FRANCE ET FAIRE DÉCOUVRIR LE MOUVEMENT

### 1.3.1. DE NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR L'ASSOCIATION



#### *Une nouvelle plaquette de présentation :*

La dernière brochure de présentation de l'association datant de 2019, un travail a été mené pour créer une nouvelle plaquette Habitat Participatif France, avec Camille Durfort, graphiste qui a conçu le logo de l'association en 2022.

Cette nouvelle plaquette, en format 4 pages A5, présente l'habitat participatif et ses chiffres, le mouvement de l'habitat participatif et les missions de l'association.



#### *Un nouveau dossier de presse :*

Le dossier de presse d'Habitat Participatif France a également été revu, ses contenus re-rédigés aux vues des dernières actualités du mouvement et maqueté. En 16 pages, il reprend l'histoire du mouvement, présente l'habitat participatif et les missions de l'association.

Il est accessible en ligne dans l'[espace presse du site HPF](#).



#### *L'homogénéisation progressive des messages clés et visuels de communication d'Habitat Participatif France :*

Des « messages communs » ou « éléments de langage » ont été rédigés avec le Groupe de Travail Communication et validé en Conseil d'orientation et Copil.

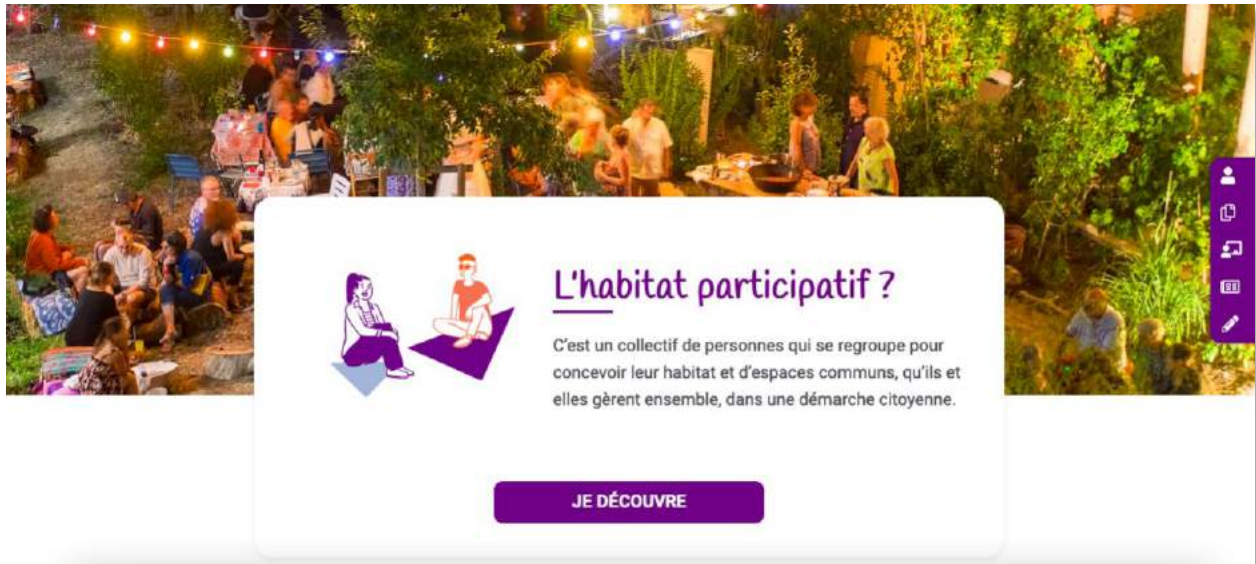
Ces messages communs ont pour but d'avoir des éléments communs aux différents acteur.rices du mouvement pour présenter les missions et actions du mouvement, ainsi que nos positionnements thématiques (habitat participatif et seniors, habitat participatif et quartiers populaires, écologie et transition).

En parallèle, au cours de l'année, les visuels utilisés par l'association ont été progressivement harmonisés pour les communications numériques (site web, réseaux sociaux et newsletter).



### 1.3.2. Site web Habitat Participatif France

En septembre 2023, une refonte graphique et ergonomique du site d'Habitat Participatif France a été lancée. La nouvelle version du site [www.habitatparticipatif-france.fr](http://www.habitatparticipatif-france.fr) devrait être mise en ligne courant avril 2024. L'objectif de cette refonte : coté graphisme, incarner le mouvement avec plus d'images, d'illustrations. Coté contenus : clarifier ce qu'est HPF et l'habitat participatif et alléger le nombre de contenus.



### 1.3.3. UNE COMMUNICATION RENFORCÉE AUTOUR DES PROGRAMMES D'ACTION



En 2023, la communication a été renforcée autour des deux programmes d'actions d'HPF, « Habitat Participatif et Seniors » et « Habitat Participatif et Quartiers Populaires » : support de programmes pour les journées visites et débats, communication grand public autour des webinaires du programme « Habitat Participatif et Seniors » (e-mailings, communication réseaux sociaux, replays en ligne).

Un document de valorisation des lauréats de l'Appel à Manifestation d'intérêt « Habitat participatif et Seniors » a aussi été produit.

### 1.3.4. UNE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX STABLE ET UN NOUVEAU COMPTE SUR INSTAGRAM

Le compte Instagram d'Habitat Participatif France a été lancé en 2023. En termes de chiffres, on note une croissance douce des followers sur les réseaux sociaux d'HPF :

	2022	2023	% croissance
Facebook	7 000 abonnés et 6000 mentions « J'aime »	7 748 abonnés.es et 6 700 mentions « J'aime »	+ 10% et + 11 %
Groupe Facebook	5 300 abonné.es	6 050 abonné.es	+ 14%
Instagram		150 abonné.es	
Linkedin	1 100 abonné.es	2 000 abonné.es	+ 80%
Youtube	300 abonné.es	460 abonné.es	+ 53%



## 1.4. TRAVAILLER NOS ALLIANCES ET ELARGIR NOTRE RESEAU

La question des alliances avec d'autres acteurs et d'autres réseaux est essentielle pour Habitat Participatif France dans une logique d'élargissement des acteurs susceptibles d'être intéressés par les apports transversaux de cette forme d'habiter. L'année 2023 aura vu se poursuivre cette démarche dans différentes sphères de la société.

Nos différents programmes (cf. partie 2.2) nous invitent également à élargir notre réseau et à tisser des partenariats avec d'autres acteurs fédérant habitants et citoyens.

L'élargissement de l'équipe salariée et la mobilisation du Comité de Pilotage permet de démultiplier progressivement nos contacts et interventions.

### 1.4.1. DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Habitat Participatif France maintient un dialogue actif avec l'ensemble des partenaires institutionnels nationaux concernés par la thématique de l'habitat participatif :

- ▶ Des échanges réguliers ont lieu avec le cabinet du Ministère en charge du Logement dans le cadre du suivi des points de plaidoyer techniques, en lien avec la DGALN/DHUP
- ▶ Le PUCA, ayant été mandaté fin 2019 pour travailler sur les problématiques rencontrées par les projets dans leur phase de réalisation, reste un interlocuteur régulier sur ces aspects.
- ▶ Habitat Participatif France est en lien depuis plusieurs années avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) concernant le programme « Politique de la Ville » et cette année « Aménagement du territoire ».
- ▶ Dans le cadre du programme « Quartiers populaires », nous avons pris contact en 2023 avec l'ANRU pour envisager la valorisation des projets en zone ANRU et pour identifier des manières de soutenir ces projets.
- ▶ Le Réseau National des Collectivités pour l'Habitat Participatif – RNCHP est un partenaire historique de notre association. Au-delà des participations communes à des événements, le réseau soutient et valorise nos actions de plaidoyer auprès des différentes institutions.
  - Participation et intervention aux rencontres du réseau à Strasbourg les 8 et 9 juin
  - Accueil de Renaud Payre, vice-Président du réseau, lors d'une visite de projet en SCIA dans la région lyonnaise
- ▶ Le monde HLM (Union Sociale pour l'Habitat - USH et Fédération des Coopératives HLM) sont également des partenaires historiques du Mouvement : suite à la publication d'Habitat Participatif France sur le sujet du logement locatif social en habitat participatif en 2022, l'USH a initié en 2023, la création d'un groupe de travail avec leur service juridique, des organismes HLM pratiquant déjà l'habitat participatif et des représentants de notre réseau, dédié au sujet. Parallèlement, un autre groupe de travail s'est créé de façon plus informelle avec des coopératives HLM sur la question de « la propriété sociétaire et de l'accession sociale ».

## 1.4.2. ÉCHANGES ET PARTENARIAT AVEC LE MONDE ASSOCIATIF INTER-RÉSEAUX

### *Le Collectif pour la Transition Citoyenne (CTC)*

En 2023, le COPIL d'Habitat Participatif France a validé la candidature du mouvement pour devenir membre officiel du Collectif pour la Transition Citoyenne, avec l'objectif de formaliser et nous rapprocher des organisations et structures de la transition. HPF était présente début novembre pour une réunion de gouvernance du CTC à Paris. Son entrée dans le Collectif sera effective au premier semestre 2024.

### *Mouvement de l'Économie Solidaire (MES)*

Habitat Participatif France a participé, en tant qu'adhérent, à des réunions et rencontres du Mouvement de l'Économie Solidaire (MES), dont l'objectif est de promouvoir et développer l'économie solidaire à travers le développement de réseaux territoriaux et thématiques, dans une démarche de développement durable construite à partir de pratiques de terrain. Le MES est aussi membre d'ESS France, la chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire.

### *Inter-asso pour l'habitat partagé : Vers une nouvelle culture de l'habiter*

Amorcée au Congrès HLM en 2022, une « coalition » de différents acteurs associatifs / têtes de réseau de l'habitat partagé ont décidé d'unir leurs forces en 2023 : l'AFEV, Cohabilis, Habitat Participatif, l'Unafco et la Fédération Soliha, avec l'objectif de promouvoir et soutenir de nouvelles formes d'habitat partagé. Cette « coalition » a donné lieu à plusieurs collaborations :

- ▶ un premier webinar « Vers une nouvelle culture de l'habiter ? » le 5 avril 2023
- ▶ suivi d'une table ronde commune et de la publication d'un manifeste conjoint début octobre à l'occasion du Congrès HLM (de l'Union Sociale pour l'Habitat) à Nantes
- ▶ Et enfin une formation pour les professionnels des collectivités territoriales avec Idealco en décembre 2023.



### *Le réseau HAPA (Habitat Partagé et Accompagné)*

Ce réseau fédère les acteurs citoyens sur le sujet de l'habitat inclusif : il compte plus d'une centaine d'adhérent-es représentant plus de 130 projets d'habitats partagés et accompagnés destinés aux personnes âgées et en situation de handicap répartis sur l'ensemble du territoire.

Son objectif principal est de contribuer au développement national des formes d'habitat partagé et accompagné pour que toute personne vulnérable puisse choisir librement un « chez soi », proche de son bassin de vie et pleinement intégré à la vie de la Cité, par le biais d'une coopération d'acteurs solidaires au sein d'un réseau.

Habitat Participatif France a participé à leur Assemblée Générale à Paris le 8 juin et est intervenu lors d'une table ronde sur "la participation des Habitants à un projet HAPA".

### *Co-Habitat Network*

HPF a signé la charte et adhéré à ce réseau avec l'objectif de renforcer les liens avec les expériences internationales et en particulier européennes. Co-Habitat Network organise des événements réguliers qui permettent à HPF de rencontrer les acteurs européens de l'habitat coopératif.

### *Réseaux de mouvements d'habitants*

Dans le cadre du programme « quartiers populaires » (cf. 2.2.1), les alliances initiées avec des réseaux fédérant des mouvements d'habitants des quartiers populaires fin 2022 ont été approfondies, en particulier avec la Coordination Nationale Pas Sans Nous et plusieurs de ses membres. Un groupe de travail a fonctionné régulièrement et des contacts ont également

été pris avec l'association APPUII, le Mouvement des Régies et la Fédération des Centres Sociaux.

### 1.4.3. LA PRESENCE ET LA PARTICIPATION D'HPF A DIFFERENTS TEMPS FORTS

#### *Les Rencontres Européennes de la Participation à Rouen – Juillet 2023*

Habitat Participatif France et Habitat Participatif Normand ont animé en juillet 2023 un atelier, sous forme de bocal à poissons, autour du sujet « *Habitat Participatif : comment s'inspirer des citoyen-ne-s qui font bouger les lignes dans les territoires ?* », dans le cadre des Rencontres Européennes de la Participation à Rouen, couplant la prise de parole d'élus, d'habitant.es et de professionnel.les. Temps fort autour des questions de participations citoyennes avec un public de professionnels de la participation et technicien.nes des collectivités territoriales.

#### *Le Congrès HLM à Nantes – Octobre 2023*

Habitat Participatif France était présente pour la seconde fois sur le village des associations du Congrès HLM, auprès d'autres acteurs associatifs de l'habitat (AFEV, Voisins Malins, SoliHa, Unafo, etc.). Un stand a été tenu par l'équipe d'HPF et du RAHP pendant les 3 jours de rencontres, afin de présenter le mouvement et l'habitat participatif aux professionnels et collectivités présentes. Deux tables rondes autour de l'habitat partagé et de l'habitat intergénérationnel ont également été présentés avec l'intervention d'HPF.

#### *Mais aussi...*

- ▶ 7 et 8 avril : Participation à une rencontre de concertation entre structures financées par la Fondation pour le Progrès de l'Homme (Habiterre - Drôme)
- ▶ 28 avril au 1er mai : participation à deux tables rondes au festival des "Palourdes" d'Hameaux Légers
- ▶ 23 Aout : Participation au Festival Oasis (Sainte Camelle, Ariège) : intervention à la table ronde "En quoi les Oasis font-elles de la politique"
- ▶ 6 au 8 octobre : Participation aux Rencontres de la Frugalité Heureuse et Créative Chambéry
- ▶ 18 octobre : Participation à la rencontre « Villes & Banlieues »
- ▶ 2 et 3 novembre : Participation aux États Généraux du Post Urbain à Villarceaux
- ▶ 11 novembre : Participation à l'Assemblée des Communs (laboratoire européen d'entraide juridique sur les communs) à Lyon

#### *Et en Europe !*

- ▶ 7 au 9 juin : Participation à l'*International Social Housing Festival* à Barcelone : conférence "Cooperative habitat and social housing for rent"
- ▶ Juillet : Intervention lors d'une table ronde sur l'habitat participatif avec l'Ordre des Architectes au Congrès Mondial d'Architecture à Copenhague en juillet
- ▶ 24 et 25 novembre : Participation à « Novas formas de viver » à Lisbonne - La deuxième édition des "RNHP portugaise"

### 1.4.4. PARTENARIAT AVEC LE MONDE DE LA RECHERCHE

- ▶ Partenaire d'un projet de recherche européen Co-Hope sur le logement collaboratif à l'ère de la pandémie : *Réalisation de recherches appliquées visant à évaluer la résilience développée dans les habitats collaboratifs lors de la Pandémie du Covid 19 dans cinq pays européens (Suède, Finlande, Autriche, Espagne, France) pour mettre en évidence les effets en terme d'intégration, santé, lien social et abordabilité de ces formes d'habitat. Élaboration de recommandations pour les décideurs, en direction des différentes politiques nationales, visant à soutenir le développement de ces formes d'habitat. Porté pour le groupement français par l'ENS Lyon et Urbamonde avec comme partenaires société civile HPF et Hal'âge.*

- Participation à la constitution de l'échantillon des projets français étudiés (Mascobado, Abricoop, Côteau de la Chaudanne)
- Suivi des réunions du groupement français
- Accompagnement de la doctorante à Mascobado (10,11, et 12 Mars) et à Chamarel (22 Mars)
- Participation aux 3 workshops organisés par Urbamonde en août novembre et décembre
- Participation au voyage d'étude à Vienne en Autriche du 3 au 7 décembre

### 1.4.5. NOUVEAU FORMAT : LES JOURNEES « VISITES & DEBATS »

Depuis 2022, un nouveau format de séminaire a été mis en place proposant à la fois des visites d'habitats participatifs et des rencontres et échanges autour d'un sujet thématique dans lequel l'association est investie au travers de ces programmes.

L'objectif est d'une part de donner à voir de manière concrète des projets et de croiser les regards et les réflexions, en conviant largement des habitant.es, des membres du réseaux et nos partenaires institutionnels et associatifs.

En 2023, deux rencontres ont été organisées le 21 avril sur le sujet "habitat participatif et seniors" et le 20 octobre sur le sujet "habitat participatif et quartiers populaires". Elles ont réunis 70 et 50 personnes.

**VISITES ET DÉBATS**  
À SAINT-ÉTIENNE // LE 20 OCTOBRE 2023

**HABITAT PARTICIPATIF ET QUARTIERS POPULAIRES**  
Rennes // Le 21 avril 2023

**HABITAT PARTICIPATIF ET SENIORS**

Dans le cadre de son programme "Séniors et Habitat participatif", Habitat Participatif France organise une journée de visites d'habitats participatifs et d'échanges sur le sujet du "bien vieillir citoyen" en habitat participatif, le vendredi 21 avril 2023 à Rennes.

L'Habitat Participatif constitue aujourd'hui un levier d'innovation sociétale dans la fabrication du logement, de la ville et des territoires. Plus de 900 projets ont vu le jour en France dont près de 400 sont aboutis. Leurs habitants défendent le pouvoir d'être acteur de leur parcours résidentiel et de leur cadre de vie.

Pour les seniors, l'habitat participatif apparaît désormais comme un moyen efficace de s'ancrer et de se maintenir dans la vie le plus longtemps possible. Que l'habitat soit pensé pour être partagé essentiellement entre seniors ou au contraire dans un contexte intergénérationnel, l'habitat participatif est de plus en plus perçu comme une alternative à la maison de retraite ou à la solitude du maintien à domicile.

Comment démocratiser l'habitat participatif pour les seniors ? Comment penser et anticiper les pertes d'autonomie ? Est-il si évident pour les différentes générations de partager un même habitat ? Voici quelques-uns des questionnements qui ponctueront cette journée de visites et d'ateliers.

**Afin de croiser les regards sur le "bien vieillir citoyen" en habitat participatif, cette journée de visites et d'ateliers est adressée aux :**

- ☑ Habitants et partenaires de projets d'habitat participatif
- ☑ Accompagnateurs de projets d'habitat participatif seniors et intergénérationnels, et membres d'Habitat Participatif France
- ☑ Action sociale des caisses de retraites et fondations
- ☑ Représentants d'associations de seniors
- ☑ Partenaires institutionnels de l'Habitat Participatif et de la politique de la ville

**Programme de la journée**

- 🕒 **Matin** : visite d'habitats participatifs avec une forte dimension intergénérationnelle :
  - ☑ Habitat **Fil Hemon**
  - ☑ Habitat Cour des Arts
  - ☑ Habitat **Casalma**
- 🕒 **Repas partagé**
- 🕒 **Après-midi** : rencontres et échanges
  - ➔ Approfondissement des spécificités de l'habitat participatif et du mouvement citoyen : les enjeux, les défis, les alliances à construire
  - ➔ Habitat participatif et seniors : comment le soutenir, comment le développer ?

**Accès**

📍 Lieu : Amicale Laïque du Crêt de Roch - Saint Etienne

🕒 Horaires : De 9h00 à 17h30

**Accès**

📍 Lieu : Maison de Quartier de Villejean  
2 Rue de Bourgogne, 35000 Rennes

🕒 Horaires : de 9h30 à 17h30

**Inscriptions obligatoires**

Les inscriptions sont désormais complètes. Pour toute demande : [contact@habitatparticipatif-france.fr](mailto:contact@habitatparticipatif-france.fr)

Avec le soutien de **malakoï** et **humoris**

**Inscriptions demandées : visites-debats.habitatparticipatif-france.fr**

Habitat Participatif France est un mouvement citoyen qui fédère les différents acteurs engagés pour le développement de l'habitat participatif sur le territoire national. Le programme Habitat Participatif et Quartiers Populaires est soutenu par l'Agence Nationale de l'Inclusion des Territoires, la Fondation des Entreprises et le Festival Aboli-Pain. Pour plus d'informations : [www.habitparticipatif-france.fr](http://www.habitatparticipatif-france.fr) - [contact@habitatparticipatif-france.fr](mailto:contact@habitatparticipatif-france.fr)

Habitat Participatif France fédère l'ensemble des acteurs citoyens et professionnels de l'habitat participatif en France avec l'ambition de multiplier le nombre de projets et d'étendre le nombre d'acteurs impliqués partout en France. Habitat participatif permet à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, en combinant espaces privés et espaces communs pour mieux répondre à leurs besoins. Né en 2003, le Mouvement de l'habitat participatif compte aujourd'hui une centaine de structures associatives et professionnelles et est en lien avec plusieurs centaines de groupes d'habitants en France. [www.habitparticipatif-france.fr](http://www.habitparticipatif-france.fr) - [contact@habitatparticipatif-france.fr](mailto:contact@habitatparticipatif-france.fr)

## 2. Plaidoyer et programmes d'actions

### 2.1. Historique et contexte

Dès l'organisation des premières Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif en 2010 qui auront permis aux acteurs de se rencontrer, ce Mouvement initial qui allait devenir Habitat Participatif France, a inscrit dans son ADN la mise en œuvre d'actions de plaidoyer, débouchant dès 2014 sur la reconnaissance de l'habitat participatif dans la loi. Depuis, Habitat Participatif France poursuit ses actions en ce sens pour faciliter le développement de l'habitat participatif.

Après avoir beaucoup travaillé sur l'applicabilité des sociétés d'habitat participatif prévues par la loi ALUR d'une part et à la mise en œuvre de politiques publiques dédiées, le mouvement a progressivement repositionné son plaidoyer autour de deux grands enjeux :

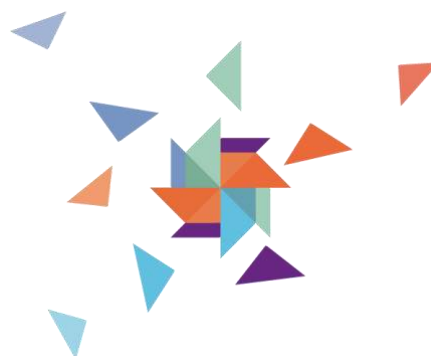
- ▶ **Obtenir une équité de traitement vis-à-vis du droit commun**, souhaitant ainsi que toutes les formes d'habitat participatif puissent bénéficier d'une égalité d'accès aux aides ou au traitement fiscal, avec les formes classiques d'accession à un logement ou à la propriété.
- ▶ **Inscrire l'habitat participatif dans les politiques publiques existantes**, souhaitant ainsi démontrer la capacité de cette forme d'habitat et de l'engagement citoyen à apporter des réponses sociétales aux enjeux d'intérêts généraux.

**L'année 2023 aura été l'occasion de travailler à la réalisation d'un bilan de la loi ALUR qui fêtera ses 10 ans début 2024.**

Si ce bilan conclut à un esprit de la loi pertinent dans ses objectifs, il constate également que son applicabilité n'est pas effective. Au-delà du travail de bilan, un travail fin des besoins de déblocage ou d'évolution, par type de montage juridique et financier, a été réalisé.

Un millier de projets existants, dont près de 500 sont sortis de terre, viennent démontrer leur capacité à répondre à des enjeux de politiques publiques en activant solidarité et mixité sociale, en concevant la participation des locataires du parc social avec de nouvelles initiatives dans les quartiers populaires, en intégrant l'enjeu de la non-spéculation, en réalisant des formes de constructions écologiques et des rénovations globales de bâtiments, en pensant l'attractivité des territoires ou encore la prise en compte du vieillissement dans le cadre de l'habitat.

Ainsi, le mouvement Habitat Participatif France se positionne comme un allié des politiques publiques de l'habitat et souhaite démocratiser l'habitat participatif et ses principes.



## 2.2. Organiser le plaidoyer pour obtenir une équité de traitement vis-à-vis du droit commun

### 2.2.1. LE PLAIDOYER TECHNIQUE

Ce plaidoyer, dit « technique », est organisé en sous-sujets traités par des sous-groupes de travail bénévoles au sein du groupe plaidoyer qui mène des actions au long court.

Le groupe de travail plaidoyer rend désormais compte de ses travaux sur une [page dédiée](#) du site. Les problématiques traitées y sont exposées de façon la plus explicite possible, avec leurs pistes de résolution et les documents de référence produits par les groupes de travail dédiés.

#### Impossibilité d'utiliser les statuts prévus par la loi ALUR de 2014

Sortir de l'impasse de la garantie financière

Impulser la création d'un prêt coopératif social ad hoc

#### Inéquité du traitement des habitats participatifs vis à vis du droit commun

Compatibilité des projets en propriété sociétaire et dispositif d'accession sociale (BRS et PSLA)

Accès aux aides de l'ANAH pour les projets d'habitat participatif

Éligibilité au taux de TVA réduit en Zone Anru pour les particuliers associés d'une société d'attribution

Problématiques fiscales liées à l'usage des propriétés sociétaires en Habitat Participatif (SCIA, SCCC, SAA)

Assujettissement TVA des SCIA

Soudaine incompatibilité entre le financement PLS et les coopératives d'habitants (hors loi ALUR)

Le logement locatif social

Publication d'un "porté à connaissance" pour fluidifier l'information à droit constant

- ▶ Plusieurs sujets concernent des questions de fiscalité : après un succès tout début 2022 auprès de l'administration fiscale concernant l'assujettissement à la TVA des sociétés d'attribution, deux nouveaux rescrits déposés attendent une réponse de l'administration fiscale concernant d'une part, l'éligibilité des associés d'une SCIA sous plafond de ressources, à la TVA réduite en zone ANRU et d'autre part, sur la transparence fiscale des SCIA d'habitat participatif (égalité de traitement avec les copropriétés).
- ▶ Suite à l'étude sur le locatif social participatif publiée en 2022, un groupe de travail a été initié avec l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), composé de plusieurs organismes HLM ayant déjà une expérience, ainsi que des juristes de l'USH afin de parvenir à des propositions de plaidoyer facilitant ces opérations autour des points de tensions suivants :
  - L'articulation avec les processus d'attribution des logements sociaux
  - Le financement des espaces communs
  - Les bonnes pratiques de co-gestion avec les bailleurs
- ▶ Suite à de nombreuses interpellations de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), un travail conjoint avec l'agence a été mené courant 2023, sur la base

d'une étude du bureau d'études Ville et Habitat qui a permis d'aboutir à une proposition d'expérimentation pour 5 ans, dont le vote par le Conseil d'Administration de l'ANAH aurait dû initialement intervenir à l'été 2023, puis à l'automne. A ce jour, les projets concernés attendent donc que cette proposition soit entérinée.

- Enfin, le groupe plaidoyer a poursuivi la démarche engagée en 2022 de participation à **L'Appel à Commun « Sobriété et Résilience » de l'ADEME**, impliquant plusieurs agences de l'État (ANCT, ANRU, IGN,...) et a eu confirmation début 2024 que le projet d'observatoire et d'espace ressources inter-réseaux proposé a été retenu.

## 2.2.2. LES PRODUCTIONS DU GROUPE DE TRAVAIL



### Il y a 10 ans, la reconnaissance officielle de nouvelles formes d'habiter

Depuis 2014, l'intérêt sociétal pour l'habitat participatif s'est largement confirmé. L'appétence des citoyens, toutes générations confondues, pour créer et investir des projets d'habitat collectif n'a fait que croître. Elle se traduit dans les chiffres par une augmentation annuelle de 15% en moyenne du nombre de projets d'habitats participatifs depuis 2021.

### Des avancées qui doivent être consolidées et inscrites dans le droit commun

Malgré l'inscription dans la Loi Alur de l'Habitat Participatif en 2014, de nombreux freins persistent aujourd'hui et limitent l'essaimage des projets autant qu'ils fragilisent les réalisations déjà existantes. Si elle a bel et bien constitué une avancée notable, la reconnaissance officielle de l'habitat participatif n'a pas été prolongée par l'accompagnement nécessaire pour permettre réellement son opérationnalité et assurer la compatibilité de ces nouveaux cadres avec le droit commun existant.



Une [nouvelle étude sur l'habitat participatif en réhabilitation](#) a été produite sur la base d'une enquête auprès de 55 projets d'habitats participatifs en réhabilitation, soit en phase d'études, soit en travaux, soit déjà habités.

Alors que les politiques publiques mettent en avant le besoin de réhabiliter les constructions existantes pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre (objectif neutralité carbone pour 2050) et de limiter la consommation des terres agricoles et naturelles (objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour 2050 également), le résultat de cette étude est sans équivoque : les projets en réhabilitation se posent en pionniers de ces deux ambitions.

Par ailleurs, **une étude intitulée « Quels outils financiers pour l'habitat participatif ? »** est en cours de finalisation début 2024.

Ces nouvelles productions viennent enrichir les [publications d'Habitat Participatif France](#).



## 2.3. Inscrire l'Habitat Participatif dans les politiques publiques nationales

L'inscription de l'habitat participatif dans le cadre des politiques publiques existantes se traduit par la poursuite et le développement de programmes qui permettent d'asseoir la contribution de l'habitat participatif aux problématiques d'intérêt général et d'augmenter sur la durée le nombre de projets et leurs aspects qualitatifs.

Sur ce plan en 2023, Habitat Participatif France a :

- ▶ conforté son programme dans les quartiers populaires,
- ▶ mis en œuvre un nouveau programme « seniors et habitat participatif » soutenu par Malakoff Humanis,
- ▶ élaboré et trouvé le financement auprès de l'ANCT pour un nouveau programme intitulé « Habitat participatif et transition écologique des territoires ruraux »

### 2.3.1. L'HABITAT PARTICIPATIF, UNE REPOSE AUX AMBITIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



#### A quels besoins répond ce programme ?

20 ans de retours d'expérience sur la politique de la ville ont mis en avant la nécessité de mieux appréhender les problématiques locales rencontrées par les habitants et leurs demandes, dans une vision en prise avec le terrain et ses spécificités, et en cherchant à s'appuyer sur l'expertise citoyenne des habitants.

Dès 2015, prenant acte du « principe de co-construction de la Politique de la Ville avec les habitants » intégré dans la loi Lamy de 2014, le Mouvement Habitat Participatif France engage une réflexion sur ces sujets, pressentant que cette forme d'habitat socialement innovante et replaçant les habitants au cœur des processus de construction de la ville, peut apporter des effets vertueux sur de nombreux plans. Ainsi démarre une [étude-action](#) qui se déroule de 2016 à 2019 qui vient étudier de façon approfondie 6 projets d'habitat participatif initiés dans des quartiers prioritaires.

Cette étude vient conforter les plus-values de l'habitat participatif dans les quartiers prioritaires autour des impacts sociaux suivants :

- ▶ Développement du vivre-ensemble à l'échelle de l'immeuble et à l'échelle du quartier



- ▶ Mobilisation collective du pouvoir d'agir contribuant à la reconnaissance et à l'émancipation sociale
- ▶ Construction d'une image positive pour le quartier avec des effets d'entraînement
- ▶ Amélioration de la qualité constructive et de l'efficacité économique
- ▶ Invitation à faire évoluer les pratiques des acteurs professionnels qui font la ville

Comptant aujourd'hui près de 500 projets livrés en France dont près d'un quart sont menés en partenariat avec des organismes HLM, les modalités de réalisation de ces opérations, la plupart du temps exemplaires tant du point de vue urbanistique qu'humain, sont aujourd'hui bien maîtrisées et s'appuient sur des configurations de montages diversifiées s'adaptant à leur environnement. Pour autant, il reste beaucoup à mettre en œuvre pour faire connaître et proposer l'habitat participatif là où cette manière socialement innovante de « faire la ville » n'est pas encore repérée.

Ainsi, un partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Fondation Abbé Pierre a permis de poursuivre ce programme en 2021-2022 en organisant des actions de sensibilisation à destination des acteurs de la politique de la ville et un dispositif de soutien à l'émergence de projets. Ce dispositif a permis d'identifier une dizaine de configurations institutionnelles favorables pour faire émerger des projets. Néanmoins courant 2022, il est apparu nécessaire de faire évoluer notre approche méthodologique pour s'intéresser davantage à l'appropriation de cette forme d'habitat par les habitants des quartiers populaires. Ainsi en 2023, les mêmes partenaires auxquels s'est ajoutée la Fondation de France, viennent soutenir la poursuite de ce programme.

### Identifier les dynamiques citoyennes locales et institutionnelles

L'année 2023 aura été marquée par le renforcement de nos stratégies d'alliances et de partenariats au niveau local et national. **Un groupe de travail avec la Coordination Nationale Pas Sans Nous (PSN)** et plusieurs collectifs d'habitants de quartiers populaires intéressés par le sujet de l'habitat participatif a été mis en place dont les objectifs sont de :

- ▶ Permettre à nos réseaux respectifs de mieux nous connaître et nous acculturer ;
- ▶ Réfléchir et travailler ensemble sur la question des espaces collectifs autogérés dans les quartiers ;
- ▶ Échanger sur les opportunités d'habitat participatif dans certains quartiers à travers la mise en relation de collectifs d'habitants intéressés et l'intermédiation avec les partenaires institutionnels locaux ;
- ▶ Étudier les enjeux de porter un plaidoyer commun autour de l'habitat participatif comme possibilité de parcours résidentiel et comme opportunité de co-construction de projets portés par des collectifs d'habitants, en particulier dans les quartiers en rénovation urbaine.

Ce groupe de travail souhaite s'élargir à d'autres acteurs avec lesquels nous avons déjà eu des premiers échanges et des manifestations d'intérêt de leur part dont : APPUII (Alternatives Pour des Projets Urbains Ici et à l'International), le Mouvement des Régies de Quartier et la Fédération Nationale des Centres Sociaux. Cet élargissement pourrait se faire à travers notre initiative de plaidoyer autour de l'habitat participatif dans les quartiers populaires. Il vise à produire une tribune précisant les objectifs et conditions pour qu'un tel projet émerge au plus proche de la demande et des pratiques habitantes. Parallèlement aux réunions régulières, **plusieurs rencontres avec des habitants des quartiers populaires ont été réalisées sur le terrain en 2023 à Toulouse, Amiens, Grenoble, et Villefontaine.**

### Accompagner les démarches d'habitat participatif en quartiers populaires

S'agissant d'une démarche exploratoire, la méthodologie de mise en œuvre des actions évolue à mesure de nos retours d'expérience, de nos rencontres et réflexions avec les acteurs partenaires qui nous accompagnent dans cette démarche. L'approche d'Appel à Manifestation d'Intérêt a ainsi été remplacée par une démarche d'identification de

dynamiques citoyennes existantes et d'accompagnement, sur la durée, à l'émergence de projets, visant à susciter l'intérêt des habitants, tout en conservant le travail parallèle avec les institutions. L'identification de ces dynamiques a été faite au travers des liens partenariaux avec les différents réseaux d'acteurs œuvrant dans les quartiers populaires évoqués ci-avant en essayant de cibler les quartiers où des opportunités institutionnelles étaient déjà apparues.

Sur les actions de terrain, la méthodologie a été calibrée pour proposer sur les territoires, 5 dispositifs d'appui, en fonction de l'état d'avancement de la démarche d'habitat participatif :

- ▶ **Diagnostic** : entretiens avec des acteurs citoyens, des habitants et les potentiels partenaires institutionnels pour clarifier l'intérêt et les opportunités autour d'une démarche d'habitat participatif ;
- ▶ **Mobilisation au sein du quartier** : sensibilisations et/ou formations pour mobiliser des habitants du quartier autour de l'habitat participatif ;
- ▶ **Étude de faisabilité** : étude pour préciser la faisabilité d'un projet d'habitat participatif ;
- ▶ **Mobilisation du collectif** : accompagnement pour constituer/renforcer un groupe d'habitants autour d'un projet d'habitat participatif ;
- ▶ **Projet collectif citoyen** : réalisation d'un micro-projet citoyen autour de l'habitat et/ou d'un espace commun pour renforcer le groupe d'habitants avant la réalisation d'un projet d'habitat participatif (ou en tant que projet alternatif).

#### **Plusieurs actions ont été initiées en 2023 dans des quartiers d'Amiens, Grenoble, Marseille.**

- ▶ À Amiens dans le quartier d'Étouvie, plusieurs acteurs du quartier nous ont accueillis dont la CRUE (Commission de Rénovation Urbaine d'Étouvie), une association de locataires indépendante, des membres du centre social, une dizaine d'habitants du quartier d'Étouvie et d'un quartier voisin, Pierre Rollin, la chargée de mission NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) d'Amiens/Métropole à la maison des projets. Ces différents acteurs, citoyens et institutionnels, ont confirmé leur intérêt pour un projet d'habitat participatif. Le bailleur social local, la SIP, a confirmé son intérêt pour réfléchir aux possibilités de mise en œuvre au sein du quartier pouvant s'intégrer dans le cadre du plan de rénovation urbaine. Ce diagnostic se poursuit.
- ▶ Des missions ont été réalisées sur Grenoble dans le quartier de la Villeneuve, qui ont permis de rencontrer une dizaine d'habitant.es, et différents acteurs citoyens et institutionnels, membres de l'atelier populaire d'urbanisme, la Régie de quartier, le bailleur CDC Habitat, et le responsable de la rénovation urbaine de la métropole. La piste d'un habitat participatif au 10 galerie de l'Arlequin (proposée dans le cadre du programme 2022) ne permettant que peu de marges de manœuvre, dans le contexte d'une programmation contrainte, est en débat. Parallèlement, d'autres hypothèses de travail sont à l'étude dont la possibilité d'une mise à disposition d'un espace commun logé dans un appartement vide, dans un autre immeuble de la galerie de l'Arlequin.
- ▶ Un diagnostic a également été lancé sur Marseille en rencontrant une dizaine d'habitants, et différents acteurs citoyens et institutionnels : des membres du Collectif des Habitant.e.s Organisé.e.s du 3ème arrondissement (CHO 3), du centre social du 14ème arrondissement (Centre Social Agora), d'un centre social du 3ème arrondissement (Fraternité Belle de Mai), d'un collectif d'habitants du 1er arrondissement dans le quartier de Noailles, et des élus de secteurs. Ce début de diagnostic souligne d'ores et déjà l'intérêt des habitants pour cette forme d'habitat. Un diagnostic réalisé par plusieurs associations du quartier de Noailles aura pour objectif de mobiliser largement les parties prenantes possibles de tels projets dont les élus et la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National (SPLAIN).
- ▶ Plusieurs pistes de quartiers avec des dynamiques citoyennes et/ou institutionnelles existantes ont également été identifiées tout au long de l'année 2023, et sont envisagées pour 2024. Elles feront l'objet d'une sélection/arbitrage dans le cadre des réunions du comité technique du programme : Clermont Ferrand, Clichy, Poitiers, Lyon, Nantes, Saint Etienne, Ivry, Tours, Chambéry.

## Suivre et capitaliser les démarches d'habitat participatif en quartier populaire

### Des fiches de capitalisation interne



Des fiches de capitalisation de nos méthodologies ont été réalisées à destination du réseau et des accompagnateurs qui constatent un besoin d'ajuster leurs **méthodologies d'accompagnement**, et de renforcer davantage les **partenariats** avec les acteurs locaux pour plus de compétences en termes d'animation et d'éducation populaire. Cette démarche amène aussi à envisager des formes d'habitats participatifs différentes dans leur mise en œuvre, ou dans leurs objectifs. Enfin, le rapport aux institutions fait également partie des thèmes abordés : outre la sensibilisation autour de ce que peut apporter l'habitat participatif en termes de reprise en main du pouvoir d'agir des habitants sur leur cadre de vie, il s'agit notamment de créer des opportunités de réellement co-construire avec les habitants en les associant très en amont dans les opérations, dès les phases de programmation.

### Une journée de Visites & Débats réalisée à Saint-Étienne

Dans le cadre de ce programme, une journée "Visites et Débats" a été organisée avec la coordination nationale Pas Sans Nous, le vendredi 20 octobre à Saint-Étienne. Elle a pu rassembler habitant.es des quartiers populaires, professionnel.les et acteur.rices de l'habitat, collectivités et citoyen.nes, pour échanger sur l'habitat participatif dans les quartiers populaires.



Après des visites d'habitats participatifs le matin, des échanges ont eu lieu l'après-midi autour de trois questions :

- ▶ En quoi l'habitat participatif peut-il répondre à certains enjeux posés par les habitant.es dans les quartiers populaires ? Et de quel type d'habitat participatif parlent-ils ?
- ▶ Comment faciliter l'émergence de ces projets dans les quartiers populaires en restant au plus proche de la demande habitante et de leurs pratiques ?
- ▶ Quel plaidoyer commun peut-être porté avec d'autres acteurs associatifs concernant l'habitat participatif dans les quartiers populaires, et comment ?

## En quoi l'habitat participatif peut-il répondre à certains enjeux posés par les habitant.es dans les quartiers populaires ? Et de quel type d'habitat participatif parle-t-on ?

Pour ouvrir l'après-midi et amorcer les débats, une table ronde a permis de recueillir les témoignages d'habitantes et d'habitants des quartiers populaires, d'acteurs de l'habitat, et de la société civile.

« Deux salles polyvalentes sont prévues dans l'habitat participatif, qui seront ouvertes aux associations mais aussi aux habitants du quartier. Les communautés cherchent souvent des lieux pour se retrouver, on a aussi des projets de sécurité sociale de l'alimentation, de Français Langue Etrangère, d'ateliers théâtres... »

**Dominique Damo**, des Habelles, futur habitat participatif dans le quartier populaire du 3ème à Marseille

« Dans les quartiers : qu'est-ce que qui fait patrimoine pour les gens ? Qu'est ce qui fait habitat ? [...] Il ne faut pas oublier que dans les quartiers populaires, les critères principaux sont la pauvreté, et le droit commun, qui est absent. C'est le défi de l'habitat participatif de prendre en compte ces difficultés. »

**Jaoued Doudouh**, porte-parole de la coordination nationale Pas sans Nous

« Nous avons imaginé avec un artiste de la Villeneuve à Grenoble comment commencer un habitat participatif au 10 galerie de l'Artequin. [puis] nous avons demandé au bailleur un local pour créer un espace commun. »

**Anne Lemba**  
Habitante et représentante  
PSN 38 & Next Planning

Pour **Carole Samuel**, accompagnatrice de projets d'habitats participatifs :

« Je suis vraiment là pour favoriser la capacitation et la prise d'action par les habitants [...] en corrélation avec le terrain et le contexte local. [...] Tout le travail c'est justement de faire en sorte qu'on puisse travailler ensemble. »

« Je ne pouvais plus devenir propriétaire, mon logement était mal isolé pour l'hiver, et bruyant. J'avais du mal à imaginer y passer ma retraite. Alors quand j'ai entendu parler de ce programme d'habitat participatif à la Duchère, surtout avec cette idée de faire le collectif, d'avoir un jardin, je me suis lancée à fond dans le projet. [...] »

**Raphaëlle Lombard**  
habitante à la Duchère (quartier populaire à Lyon)

[Télécharger le compte-rendu de la journée](#)

## Vers un plaidoyer pour l'habitat participatif populaire

Un atelier de plaidoyer a précédé la journée à Saint-Étienne et a réuni les membres de la Coordination Pas Sans Nous et d'Habitat Participatif France, afin de constituer les bases d'un discours commun sur l'habitat participatif dans les quartiers populaires autour des points suivants :

- ▶ L'habitat participatif, un vecteur d'initiatives pour et par les habitants des quartiers populaires : pour tisser et renforcer les relations sociales et reprendre du pouvoir d'agir sur l'habitat / l'habité à l'échelle de son territoire.
- ▶ Habitat participatif et culture des communs : reconnaître la pluralité des formes et montages d'habitat participatif.
- ▶ Une opportunité à proposer pour des habitants qui souhaitent rester durablement dans le quartier, avec une stabilité de voisinage et une appétence pour les petits collectifs et l'autogestion.
- ▶ La proposition de revendications communes (généralisation de la possibilité pour les habitants de quartiers concernés par la rénovation urbaine de pouvoir porter des propositions autour de l'habitat participatif, fonds d'initiatives citoyennes notamment).

Un document de plaidoyer, sous forme de tribune, va être publié courant 2024 avec l'objectif d'associer largement d'autres partenaires citoyens et institutionnels.



[Voir les témoignages vidéos de la journée de Saint-Étienne](#)

## 2.3.2 L'HABITAT PARTICIPATIF POUR VIEILLIR VIVANT



### A quels besoins répond ce programme ?

Les habitats participatifs semblent particulièrement adaptés pour permettre un vieillissement actif et solidaire. En effet l'habitat participatif est plébiscité par les personnes arrivant ou ayant dépassé l'âge de la retraite, qui représentent aujourd'hui plus des 2/3 des candidats à cette forme d'habitat. La majorité des projets souhaitant être intergénérationnels, de plus en plus sont obligés d'introduire des quotas pour réserver des places aux jeunes, avec pour conséquence **une demande bien plus importante de séniors que d'offres de logements disponibles**.

Parallèlement, les projets intergénérationnels étant prépondérants, il convient d'accompagner les collectifs à la bonne anticipation des problématiques liées au vieillissement sur la vie des collectifs.

**Les étapes précédentes d'un partenariat sur ce sujet avec Malakoff Humanis ont permis de débattre et d'identifier les plus-values de ces projets pour le public sénior autour des aspects suivants :**

- ▶ **Être en sécurité et autonome** : les formules classiques d'habitat pour personnes vieillissantes réunissent rarement ces deux exigences. Elles privilégient soit la sécurité (établissements), soit l'autonomie (maintien à domicile). L'habitat participatif offre à la fois une sécurisation liée à un voisinage vigilant et bienveillant ainsi que l'autonomie propre à un habitat individuel.
- ▶ **Renforcer les liens sociaux** : à travers le projet collectif de voisinage et les espaces partagés, l'habitat participatif développe une vie sociale de proximité et évite l'isolement des personnes vieillissantes.
- ▶ **Rester acteur** : en habitat participatif, chaque personne, quel que soit son âge, choisit et agit sur son cadre de vie en participant à la conception puis au fonctionnement des lieux ainsi qu'à la vie du groupe. Chacun.e est reconnu.e comme individu et citoyen.ne à part entière.
- ▶ **Vivre dans un habitat adapté mais non-standardisé** : les futurs usagers étant impliqués dès le début du projet, ils peuvent l'adapter à leurs besoins présents et anticiper collectivement des possibilités d'évolution liées à leur vieillissement afin d'éviter un départ brutal en établissement.
- ▶ **Partager des services** : au-delà des services « entre voisins » qui facilitent le quotidien, les habitant.es peuvent mutualiser des services professionnels, par exemple liés à la perte d'autonomie. Cela permet de diminuer les coûts par rapport à une personne vivant en habitat individuel.



### Un guide pratique "Vieillir en habitat participatif"

« L'idée de ce guide part d'un constat largement partagé au sein du mouvement de l'habitat participatif en France : le nombre de personnes atteignant ou ayant dépassé l'âge de la retraite qui souhaite intégrer un habitat participatif représente entre 60% et 70% des candidats, soit bien davantage que le poids de cette catégorie d'âge dans la population totale. Nombre d'entre elles se projette dans ce type d'habitat solidaire pour vivre et vieillir chez elles, « jusqu'au bout » mais ensemble... »

Regain PACA, membre du Mouvement, a réalisé ce guide pratique qui traite en six chapitres de la prise en compte du vieillissement en habitat participatif

**L'analyse de la situation actuelle a également permis d'identifier des actions susceptibles d'avoir un effet de levier important dans le développement des projets et dans leur bonne prise en compte des questions de vieillissement. Ces actions font l'objet d'un programme qui a donc été travaillé sur plusieurs années et qui est devenu effectif en 2023.**

### Des actions de sensibilisation locales à destination du grand public



Action de sensibilisation à Nantes

Ces **actions de sensibilisation locales à destination du grand public** sont mises en œuvre sur tout le territoire français, en présentiel, en lien avec les actions sociales de Malakoff Humanis quand cela est possible.

Leur objectif est de faire découvrir l'habitat participatif, et de préciser toutes ses spécificités pour un public senior. Elles ont permis d'aborder diverses questions, selon les formats de l'action, autour de la

dépendance, de sa prise en charge, d'approfondir les questionnements autour de l'intergénérationnel et du monogénérationnel, et de donner des conseils pour les premiers pas menant à la création d'un projet d'habitat participatif. Jusqu'à présent ces actions ont été mises en œuvre par des accompagnateurs de projet du réseau d'HPF, parfois en lien avec des partenaires locaux (collectivités, gérontopôle, centre communal d'action sociale etc.) sous différents formats selon les besoins du territoire et le public ciblé.

Dans les zones sans projets identifiés, les accompagnateurs ont opté pour une action grand public visant à informer et identifier les personnes intéressées, à travers des **conférences, débat public et témoignages, ou visites de projets** d'habitat participatif. Sur d'autres territoires, des groupes de futurs habitants déjà identifiés ont pu bénéficier de **séances de sensibilisation plus formatrices** sur une journée.



Action de sensibilisation à Marseille

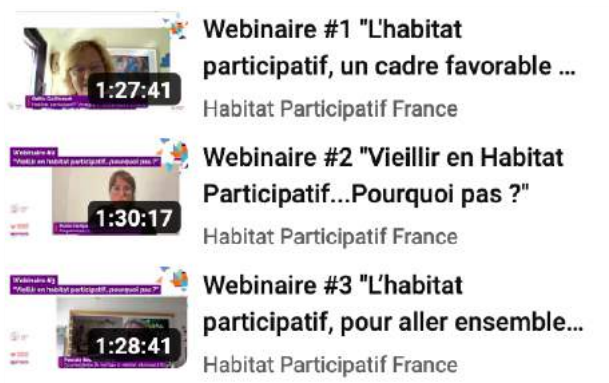
**6 actions ont été réalisées, à Marseille, Clermont-Ferrand, Nantes, Caen et Saint-Ouen, et ont pu toucher plus de 200 participants, dont en moyenne 85% de seniors.**

### Des webinaires d'information sur le vieillissement en habitat participatif pour le grand public

Un **cycle de 5 webinaires** a débuté en septembre 2023 avec pour objectif de donner les premières clés de compréhension et de réalisation d'un projet d'habitat participatif, et de soulever les questions majeures pour l'engagement dans un tel projet. L'idée est de réunir sous le format d'une table ronde en visio, des groupes d'habitant.es, des accompagnateurs, mais aussi des personnes externes au réseau HPF (chercheurs, membres d'associations, institutionnels ou autres acteurs de l'habitat) afin de nourrir notre réflexion.

Les cinq thèmes retenus sont les suivants :

- ▶ L'habitat participatif, un cadre favorable au vieillissement ?
- ▶ Vieillir en habitat participatif ? Pourquoi pas, mais je n'ai jamais trouvé la porte d'entrée !
- ▶ L'habitat participatif, pour aller ensemble jusqu'au bout ?
- ▶ L'habitat intergénérationnel, au-delà de la fausse évidence ?
- ▶ L'habitat monogénérationnel, vers l'habitat inclusif ?



Les deux premiers webinaires de la série suivante ont été réalisés et trois sont encore à réaliser en 2024. Chaque webinaire a reçu environ **300 inscrits et 150 participants en direct (entre 500 et 1 700 vues en différé)**, ce qui témoigne de l'intérêt du sujet auprès du grand public.

### Une journée « visites et débats » entre les acteurs de l'habitat participatif



Une journée de rencontres et d'échanges a été organisée **le 21 avril 2023** pour lancer le programme senior à Rennes avec **65 participants**, dont une vingtaine d'habitants, une vingtaine d'accompagnateurs et une vingtaine de partenaires locaux et institutionnels. La matinée a été consacrée à des visites d'habitats participatifs et des échanges avec les habitants, et l'après-midi à des témoignages d'habitants, et des ateliers autour de trois sujets : la **démocratisation de l'habitat participatif** pour les seniors, **l'intergénérationnel** au-delà des évidences, et la **dépendance** et les moyens de l'anticiper. Des

pistes d'action ont pu se dégager des différents échanges notamment concernant l'importance de sensibiliser le grand public mais aussi les élus sur ce sujet, de faciliter l'accès au foncier et de prioriser la réhabilitation. Concernant l'intergénérationnel, les participants ont insisté sur l'importance d'un circuit du don diversifié entre les jeunes et les moins jeunes, mais également au sein d'une même classe d'âge. Concernant l'anticipation de la dépendance, les points soulevés faisaient référence, entre autres, aux liens entre habitat participatif et inclusif.



[Voir les morceaux choisis de la journée en vidéo](#)

### Un groupe de contribution pour nourrir les réflexions autour du programme

Un [groupe de contribution](#), composé d'une quarantaine de personnes, se réunit en visio tous les deux mois pour échanger sur le programme et la thématique de l'habitat participatif senior. Il est composé essentiellement d'habitants, et futurs habitants, et plus occasionnellement d'accompagnateurs et d'institutionnels. Ce groupe a permis la mise en relation entre les habitants, et d'orienter au mieux le programme (notamment le contenu des webinaires et les actions de sensibilisation) pour répondre à leurs besoins et questionnements.

### Des formations pour les acteurs des institutions de retraite complémentaire (IRC)

Cette activité vise à former les **membres des différentes IRC** afin de leur permettre de saisir tous les intérêts de cette forme d'habitat, et d'être plus facilement en capacité d'évaluer la pertinence et l'état d'avancement des projets d'habitat participatif. Une première formation a

eu lieu à Lyon le 24 novembre 2023 auprès de **10 participants** de Malakoff Humanis et AG2R sur une journée. Animée par un accompagnateur de la structure Regain, en présence d'autres membres d'HPF, elle s'est déroulée au sein même de l'habitat participatif intergénérationnel du Côteau de la Chaudanne.

Elle a permis d'aborder l'intérêt de cette forme d'habitat pour les seniors, les différences entre habitats monogénérationnels et intergénérationnels, les montages juridiques et financiers, et les différents dispositifs de soutien des caisses de retraite (plus spécifiquement les différences et complémentarités entre l'appel à manifestation d'intérêt financé dans le cadre de notre programme et le dispositif de soutien de l'AGIRC-ARRCO).

**Deux autres formations seront réalisées d'ici juin 2024** à Villeneuve d'Ascq le 15 février, et une seconde en région parisienne.



### Un dispositif de soutien à l'émergence de projets

Cette activité a permis de mettre en place un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** et de soutenir l'émergence de **11 projets**, en finançant un accompagnement selon deux modalités :

**Pour les groupes d'habitants déjà constitué :** l'AMI permet de financer un accompagnement par un accompagnateur du RAHP (le réseau des accompagnateurs professionnels de l'habitat participatif) membre d'HPF, d'aiguiller dans la structuration du projet sur différents axes (humain, financier, juridique, immobilier, partenarial). L'aide financière destinée à cet accompagnement est de 8000 € maximum, et doit faire l'objet d'un cofinancement du groupe d'habitants.

- Pour les accompagnateurs avec un foncier identifié, sans groupe d'habitants constitué :** l'AMI permet de financer une étude de faisabilité, réalisée par un accompagnateur du RAHP, destinée à clarifier les objectifs, dimensionner le projet, déterminer les moyens juridiques et financiers, réunir les partenaires indispensables et définir la méthodologie participative afin de constituer un groupe d'habitants intergénérationnel ou monogénérationnel senior. L'aide financière destinée à cet accompagnement est de 5000€ maximum et doit faire l'objet d'un cofinancement des autres acteurs institutionnels impliqués.

Habitat Participatif France a assuré l'instruction des dossiers et l'organisation du comité d'engagement (CE) désigné pour sélectionner les projets. Le CE, composé d'une dizaine de personnes (accompagnateurs, habitants, futurs habitants, membres de Malakoff Humanis et du comité de pilotage du programme senior) a sélectionné les projets au regard des critères de l'AMI, de la prise en compte du vieillissement, de la faisabilité du projet (faisabilité institutionnelle, technique et habitante) et des besoins financiers et techniques des projets.

**Onze projets d'habitats participatifs seniors**  
lauréats de l'AMI Habitat Participatif France et Malakoff Humanis

**CANOP'ÎLOT**



**Lieu :** Le Mans, Sarthe (72), Pays de la Loire  
**Groupe d'habitant.es :** 9 foyers, dont 11 seniors  
**Accompagnateur :** l'Echo-Habitants  
**Projet d'habitat :** participatif, inclusif et intergénérationnel en cours depuis 2020. Il prévoit 10 à 12 logements en neuf, sur un terrain déjà identifié de 1 240 mètres carrés appartenant à la ville du Mans.  
 Le groupe est investi dans une réflexion sur le vieillissement et prévoit notamment l'évolution vers de l'habitat inclusif pour les seniors en perte d'autonomie, afin de vivre dans son habitat jusqu'au bout. Le groupe prévoit l'adaptation des logements pour les difficultés physiques liées au vieillissement, et réfléchit sur un espace d'accueil pour les intervenants extérieurs et des services médico-sociaux.

**HABITONS AUTREMENT**

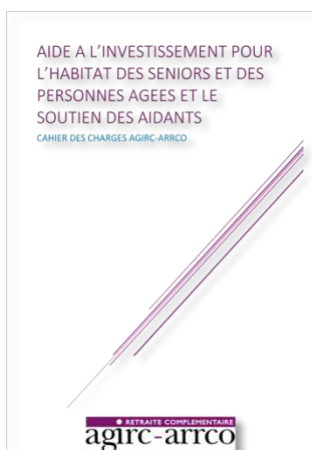


**Lieu :** Montpellier, Hérault (34), Occitanie  
**Groupe d'habitant.es :** 12 foyers, tous seniors  
**Accompagnateur :** Hab-Eab  
**Projet d'habitat :** en cours depuis 7 ans. Au sein d'un immeuble de 13 logements, 12 seront réservés à ce projet d'habitat participatif senior, en locatif et locatif social.  
 La prise en compte du vieillissement est la base du projet dont l'objectif est de permettre aux habitant.es de vivre au milieu d'autres générations afin de favoriser l'émulation, l'intelligence collective, et l'implication citoyenne des seniors au sein de l'immeuble et du quartier. Le cas échéant, les aides à domicile pourront également être mutualisées.

[Voir les 11 projets soutenus par cet AMI](#)



## Une compréhension approfondie du dispositif de soutien de l'AGIRC-ARRCO



Le sujet de l'alternative au maintien à domicile isolé ou aux EPAHD est un sujet très porté politiquement avec une loi sur l'habitat inclusif dans la loi ELAN en 2019, et la commande d'un rapport sur l'habitat inclusif lancé par le gouvernement en 2020. Cela entend donner une réponse au vieillissement global de la population et aux aspirations des séniors d'aujourd'hui ou de demain, à un mode d'habitat différent de ceux de leurs aînés.

Les échanges avec l'action sociale des caisses de retraite, Malakoff Humanis en particulier, au travers d'études de cas, ou par leur présence à des tables rondes et ateliers dédiés au sujet pendant les RNHP de Lyon en 2021, a permis une progressive acculturation des services d'action sociale qui perçoivent dorénavant bien les spécificités et les intérêts de l'habitat participatif vis-à-vis de leur public.

Ainsi, Habitat Participatif France a pu contribuer à faire inscrire l'habitat participatif dans la nouvelle politique de soutien à ces formes d'habitat, dites inclusives dont le cahier des charges est sorti publiquement au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Au cours de webinaires et des échanges au sein du groupe de contribution, de nombreuses questions ont été posées sur le dispositif de soutien de l'AGIRC-ARRCO. Un [document](#) a été produit pour faciliter sa bonne compréhension et le suivi des projets d'habitat participatif ayant postulé au dispositif.

Là où l'habitat inclusif (ou Habitat Accompagné Partagé et Inséré dans la vie sociale - API, selon la proposition de terminologie portée M. Wolfrom et Piveteau, rédacteur du rapport gouvernemental éponyme) entend en particulier apporter des solutions aux personnes déjà dépendantes, l'habitat participatif constitue une solution intéressante pour prolonger les possibilités d'un bien vieillir en bonne santé, en maintenant les séniors dans une posture active, en lien avec les autres générations, et en recréant des pratiques solidaires entre les habitants.



### 2.3.3. L'HABITAT PARTICIPATIF : PROJETS A IMPACT POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES RURAUX

Beaucoup de territoires ruraux souffrent d'un manque d'attractivité qui se traduit par l'abandon progressif des centre-bourgs et un faible tissu socio-économique, induisant des lacunes en termes d'offres de logement, de services, de mobilité. Ces constats vont de pair avec un vieillissement et une paupérisation de la population. Paradoxalement, l'aspiration à un mode de vie moins urbain, plus écologique et porteur de lien social est une tendance sociétale de fond que la crise sanitaire a attisé.

La revitalisation rurale suppose un travail multifactoriel reposant avant tout sur la capacité d'acteurs locaux à dynamiser les territoires. Lors des échanges qui se sont tenus dans les ateliers de **l'Agenda Rural**, il a été pointé la difficulté de faire vivre les initiatives portées par les élus locaux et les institutions, la difficulté à trouver des opérateurs (ou maîtrise d'ouvrage ensemblière) pour mettre en œuvre des programmes de logements, le besoin de travailler l'intégration des nouveaux arrivants avec les habitants locaux...

En replaçant les habitants au cœur de la fabrique des territoires, en fédérant les énergies citoyennes, l'habitat participatif permet de proposer des solutions de logements en prise avec la réalité du territoire, interconnectées avec les dynamiques économiques, sociales et associatives locales.

Sur près de 570 projets d'habitat participatif recensés en zone rurale (dont [214 aboutis et 131 en travaux](#)) :

- ▶ 2/3 se montent sur la base de bâtis à réhabiliter/rénover
- ▶ 50% intègrent directement dans le projet des activités économiques ou sociales
- ▶ 80% sont réalisés en autopromotion (et ne nécessitent pas l'intervention d'opérateurs)
- ▶ 50% sont accompagnés par les réseaux professionnels citoyens
- ▶ 2/3 proposent une mixité intergénérationnelle prenant en compte les besoins des seniors
- ▶ Peu de projets (16%) bénéficient d'un soutien de sa collectivité, les petites communes disposant de peu de moyens en ce sens.

Ces projets participent des défis liés au Zéro Artificialisation Nette, permettant de créer des logements sur des sites existants, restant de plus très abordables bien que mobilisant des techniques et matériaux bio-sourcés locaux. Ils associent souvent à l'habitat la création d'activité professionnelles agricoles, artisanales, artistiques ou encore de conseil, de formation, d'hébergement en tourisme vert permettant tout à la fois, la viabilité de l'installation de jeunes actifs, l'engagement des seniors dans des projets porteurs de sens et la redynamisation des territoires qu'ils investissent, avec une juste appréhension des possibles à développer dans ces territoires.

Ces projets ont un impact du point de vue de l'activation :

- ▶ du pouvoir d'agir habitant générant la mobilisation de solidarités de proximité et de dynamique dans les territoires
- ▶ de la sobriété foncière, constructive et d'usage à partir de l'habiter
- ▶ de la production de logements abordables et durables en petites villes et centre bourg comme en zones rurales

Ces projets sont donc de véritables **activateurs de la transition écologique** : ils « infusent » autour du projet, pendant leur phase d'émergence en mobilisant des énergies citoyennes engagées sur le territoire en partenariat avec la collectivité locale ; pendant leur phase de réalisation en activant les entreprises locales du secteur du bâtiment et en valorisant du bâti souvent sous-valorisé ; en phase d'exploitation à travers les espaces communs, tiers-lieux et autres communs proposés par les projets.

Malgré ce potentiel reconnu, ce dispositif est trop peu repéré dans les territoires et ne figure pas dans les « boîtes à outils » des programmes tels que Petites Villes de Demain. Habitat Participatif France a donc souhaité mettre en œuvre un dispositif d'aide à l'émergence de

projets exemplaires du point de vue des différents impacts listé ci-dessus, dans l'objectif de leur capitalisation et de la diffusion des bonnes pratiques. Ce projet a été retenu par l'ANCT qui vient soutenir sa mise en œuvre en 2024.

Le mode d'action proposé viendra soutenir la phase d'émergence des projets pour permettre aux collectifs de définir les modalités opérationnelles de la réalisation de leur projet et présenter des éléments solides à leur collectivité. Ce soutien pourra également être déployé directement en soutien à une initiative de collectivité souhaitant faire émerger un projet. La mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt permettra de déployer cette méthodologie en identifiant les actions de terrain dans un processus transparent au sein du réseau et sur la base de critères objectifs évalués autour des aspects suivants :

- ▶ A l'objectif ZAN en réhabilitant des logements sous-utilisés, obsolètes ou vacants, grâce à des projets « sur-mesure » conçus par des collectifs citoyens implantés sur un territoire.
- ▶ A la neutralité carbone avec des projets exemplaires d'un point de vue de la sobriété : performance énergétique, usage de matériaux locaux et biosourcés (bilan carbone).
- ▶ Au développement économique et associatif local en intégrant au projet immobilier des espaces communs et tiers-lieux porteurs de nombreuses initiatives d'activités de l'ESS.
- ▶ Aux solidarités de proximités en prenant en compte la mixité intergénérationnelle et sociale dans la constitution des collectifs et leur vie quotidienne autour des espaces communs.



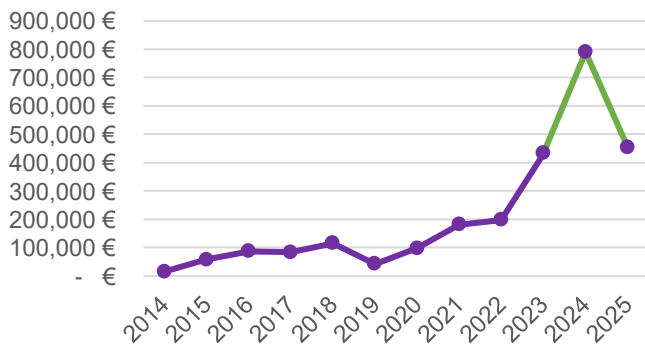
# RAPPORT FINANCIER

Les comptes ont été réalisés par le cabinet comptable Ad Link à Aubagne.

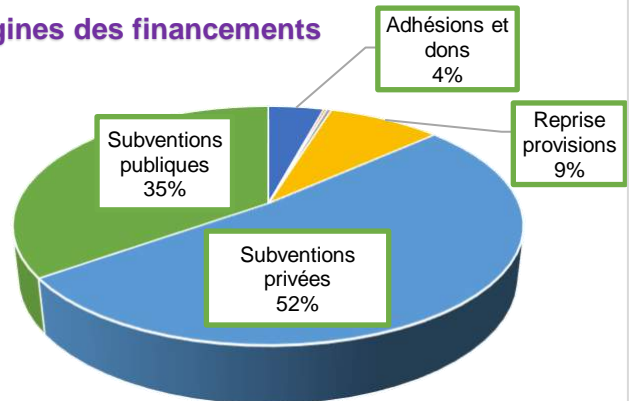
## 1- COMPTE DE RESULTATS

CHARGES				PRODUITS				
		Total	%			Total	%	
Presta réseau	PRESTATIONS SERV. QPV	99 664	23%	Divers	PRESTATIONS DE SERVICES (guide sénior)	394	0,2%	
Services extérieurs	ACHATS NON STOC.DE MAT & FOURN	1 162	2%	Subventions publiques	VENTES DE MARCHANDISES (participation frais plénière)	565	35%	
	LOCATIONS	7 998			SUBV. ANCT	115 000		
	PRIMES D'ASSURANCES	316			SUBV. DGALN	30 000		
	FRAIS DE COLOQUES, SEMINAIRES, CONFERENCES	594			SUBV. RNCHP	6 000		
	DOCUMENTATION GENERALE	96		Subventions privées	SUBV. MALAKOFF HUMANIS	127 500	52%	
Autres services extérieurs	REMUNERATIONS PRESTA COMMUNICATION	10 169	SUBV. FONDATION PROGRES DE L'HOMME		40 000			
	REMUNERATIONS PRESTA WEB	18 000	SUBV. FONDATION ABBE PIERRE		10 000			
	REMUNERATION ANIMATION SEMINAIRE COPIL	3 000	SUBV. FONDATION DE FRANC E		35 000			
	HONORAIRES COMPTABLES	2 292	CREDIT MUTUEL		12 000			
	HONORAIRES DIVERS	2 402	Adhésions et dons		ADHESION COLLEGE 1	3 907		4%
	PUBLICITE ET COMMUNICATION WEB	10			ADHESION COLLEGE 2	6 642		
	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 232			ADHESION COLLEGE 3	5 572		
	DEPLACEMENTS, MISSIONS RECEPT	20 813			ADHESION COLLEGE 4	800		
	FRAIS POSTAUX	132	DONS		1 213	Reprise provisions		FONDS DEDIES - Reprise programme quartiers pop
	SERVICES BANCAIRES	134	Produits financiers	INTERETS LIVRET BLEU	1 558		0,4%	
	REDEVANCES, CONCESSIONS, BREVETS, LICE	1 760		<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>433 191 €</b>		
	Dons, libéralités	200	Charges de personnel					
	COTISATIONS	150		TAXE FORMATION CONTINUE	2 468	29%		
	Amortissements	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		212	SALAIRES		69 602	
REVERSEMENT COTISATIONS COLLECTEES		3 219		CHGES DE SECU.SOC.& PREVOYANCE	51 685			
MEDECINE DU TRAVAIL		577						
Portail d'adhésion	FONDS DEDIES (REPORT PROGRAMME)	131 925	0,05%					
	<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>429 812 €</b>					
				<b>RESULTAT</b>		<b>3 379 €</b>		

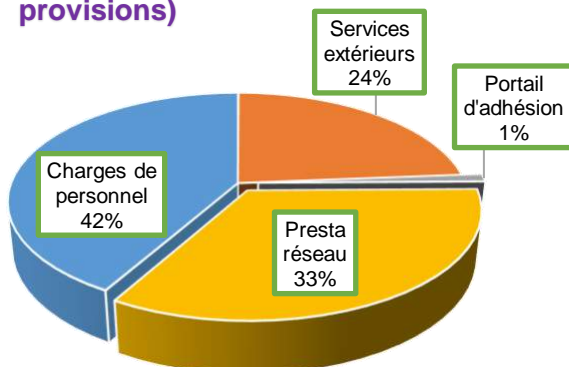
Evolution du budget



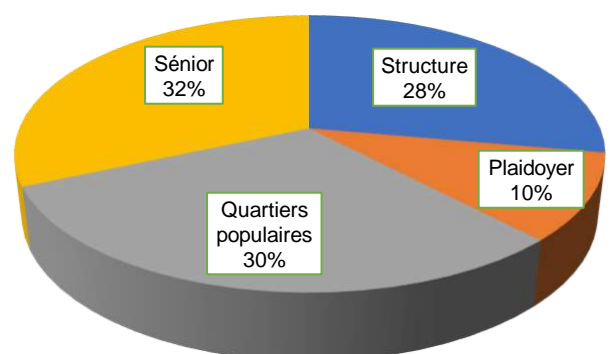
Origines des financements



Nature des dépenses (hors provisions)



Répartition analytique (hors ruralité)



- ▶ Le budget a plus que doublé (232 %) du fait du développement des nombreux programmes évoqués.
  - Les charges de personnel (3 ETP) ont augmenté de 154 % par rapport à 2022.
  - Il s'agit du budget le plus élevé depuis la création de l'association
- ▶ Le montant du budget est cependant à relativiser car 130 000 € sont reportés sur 2024 (budget réel : environ 300 000 €)
  - Le programme « quartiers populaires » fait l'objet de report sur 2024 pour 27 467€ du fait de subventions perçues en fin d'année.
  - Le programme « sénior » fait l'objet de report sur 2024 pour 29 457 € du fait d'engagements de soutien à des projets dans le cadre de l'AMI versés en plusieurs tranches.
  - Le nouveau programme « ruralité » fait l'objet de report sur 2024 pour 75 000 € du fait d'un versement fin 2023 d'actions à réaliser en 2024.
- ▶ Le résultat positif s'élève à 3 379 €
- ▶ Prestation au réseau pour 100 000 € : soit 23 % du budget / 33% du budget hors report/fonds dédiés
- ▶ Les contributions volontaires en nature constituées par l'engagement des bénévoles sont valorisées à hauteur de 49 912 €

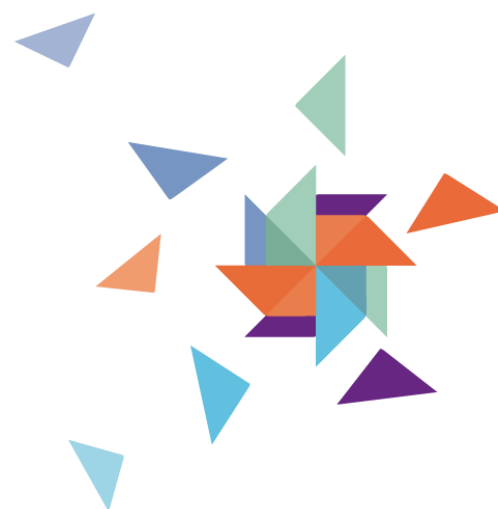
## 2 - PRESTATIONS REMUNEREES AU SEIN DU RESEAU

Collège	Structure	Instance de gouvernance	Ressources	Plaidoyer	Quartiers populaires	Sénior	Total
2	Groupe Canopilo					2 500 €	2 500 €
2	Groupe Cormorance					3 200 €	3 200 €
2	Groupe Kergoëlo					2 560 €	2 560 €
2	Groupe Sol Envie					3 200 €	3 200 €
3	CAHP	CO			4 600 €	2 000 €	6 600 €
3	Habicoop			1 500 €			1 500 €
3	Habitat & Partage	Copil		4 000 €	720 €		4 720 €
3	Habitat Participatif Ouest					1 000 €	1 000 €
3	Habiter Autrement Auvergne	Copil				1 000 €	1 000 €
3	L'Echo-habitants	Copil			3 000 €	6 414 €	9 414 €
3	Les Habiles	CO			2 100 €		2 100 €
3	Regain	CO		9 500 €	5 040 €	21 280 €	35 820 €
3	Thomas Szymanek	CO	1 000 €				1 000 €
3	Unitoit	Copil			3 600 €		3 600 €
4	A-Tipic					2 490 €	2 490 €
4	Carole Samuel	CO			11 440 €		11 440 €
4	OM SWEET OM					2 500 €	2 500 €
4	Ostalada					2 500 €	2 500 €
4	Place				2 520 €		2 520 €
Total			1 000 €	15 000 €	33 020 €	50 644 €	99 664 €

## 3 – BILAN AU 31/12/2023

ACTIF	Année 2023			2022	PASSIF	2023	2022
	Brut	Amortis	Net				
<b>Actif immobilisé</b>					<b>Capitaux propres</b>		
20. Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	10. Fonds propres et réserves	- €	- €
201 - Frais d'établissement							
203 - Frais de développement							
205 - Concessions et droits similaires							
206 - Droit au bail							
208 - Autres immobilisations							
21. Immobilisations corporelles	780,00 €	21,00 €	568,00 €	- €	11. Report à nouveau	51 755 €	33 401 €
211 - Terrains					114 - Report à nouveau 2014	14 899 €	14 899 €
212 - Aménagements					115 - Report à nouveau 2015	- 6 919 €	- 6 919 €
213 - Constructions					116 - Report à nouveau 2016	3 895 €	3 895 €
215 - Matériel et outillage	780,00 €	21,00 €	568,00 €		117 - Report à nouveau 2017	- 1 195 €	- 1 195 €
218 - Autres immobilisations					118 - Report à nouveau 2018	11 822 €	11 822 €
27. Immobilisations financières	300,00 €	- €	300,00 €	- €	119 - Report à nouveau 2019	635 €	635 €
273 - Parts sociales	300,00 €		300,00 €		120 - Report à nouveau 2020	4 777 €	4 777 €
274 - Prêts					121 - Report à nouveau 2021	5 487 €	5 487 €
275 - Dépôts et cautionnements versés					122 - Report à nouveau 2022	18 354 €	
					12. Résultat net de l'exercice 2023	3 379 €	18 354 €
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1 080,00 €</b>	<b>21,00 €</b>	<b>868,00 €</b>	<b>- €</b>	13. Subventions d'investissement		
					<b>Total capitaux propres</b>	<b>55 134 €</b>	<b>51 755 €</b>
					<b>Provisions</b>		
<b>Actif circulant</b>					15. Provisions pour risques et charges	- €	- €
3. Stocks et en-cours					151 - Provisions pour risques		
- Stocks					157 - Provisions pour charges		
- En-cours							
- Autres approvisionnements					19. Fonds Dédiés	133 175 €	38 290 €
4. Comptes de tiers	70 273 €	- €	- €	40 260 €	1942 - Fonds Dédiés sur RNHP 2024	1 250 €	1 250 €
410 - Créances Clients	- €				1943 - Fonds Dédiés QPV 2024	29 457 €	37 040 €
441 - Subventions à recevoir	68 000 €			40 000 €	1944 - Fonds Dédiés Senior 2024	27 468 €	
4xx - Cotisations et dons à recevoir	2 258 €			260 €	1945 - Fonds Dédiés Ruralité 2024	75 000 €	
4xx - Produits à recevoir	15 €				<b>Total provisions</b>	<b>133 175 €</b>	<b>38 290,00 €</b>
5. Comptes financiers	217 090 €	- €	- €	65 064 €	<b>Dettes</b>		
- Banque Crédit Mutuel	139 032 €			65 064 €	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
- Livret bleu	78 058 €				164 - Emprunts auprès des établissements de crédits		
6. Charges constatées d'avance	8 322 €				400 - Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 288 €	7 002 €
- Charges constatées d'avance	8 322 €				431 - Dettes sociales	9 266 €	7 731 €
					432 - Charges à payer	1 675 €	546 €
<b>Total actif circulant</b>	<b>295 685 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>105 324 €</b>	<b>Total dettes</b>	<b>35 229 €</b>	<b>15 279 €</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>296 553 €</b>	<b>868 €</b>	<b>868 €</b>	<b>105 324 €</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>		
					Produits constatés d'avance	515 €	
					Subvention Malakoff Humanis	42 500 €	
					Subvention Fondation Abbé Pierre	30 000 €	
					<b>Total produits constatés d'avance</b>	<b>73 015 €</b>	
					<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>296 553 €</b>	<b>105 324 €</b>

► Les fonds propres d'HPF s'élèvent au 31/12/2023 à 55 134 €.



## STRUCTURES MEMBRES





Carole Samuel



ATELIER BELLEVUE

ECOHABITONS  
83



## PARTENAIRES EUROPEENS



## PARTENAIRES FINANCIERS







Alain Bidet



Michèle Cauletin



Olivier Cencetti



Marion Cheynet



Isabelle Foret-Pougnnet



Odile Guillemot



Isabelle Hétier



Pierre-Charles Marais



Romain Troeira

## CONSEIL D'ORIENTATION

- ▶ Francis Bermond
- ▶ Alain Bidet
- ▶ Michèle Cauletin,
- ▶ Olivier Cencetti
- ▶ Marion Cheynet
- ▶ Marie-Cécile Delache
- ▶ Elodie Desmis
- ▶ Jean-Baptiste Dupont
- ▶ Ramīn Farhangi
- ▶ Antonella Fernandez
- ▶ Isabelle Foret-Pougnnet
- ▶ Ana Lucia Gonzalez
- ▶ Jérôme Gorisse
- ▶ Pascal Gourdeau

- ▶ Odile Guillemot
- ▶ Isabelle Hétier
- ▶ Pierre Levy
- ▶ Pierre-Charles Marais
- ▶ Ludovic Parenty
- ▶ Tristan Robet
- ▶ Louis-Marie Saglio
- ▶ Carole Samuel
- ▶ Patrice Sennou
- ▶ Jean Siry
- ▶ Thomas Szymanek
- ▶ Romain Troeira
- ▶ Cécile Viallon

## EQUIPE SALARIEE



Claire Cerniaut



Paola Hartpence



Ludovic Parenty

La réaffirmation de la place centrale du Conseil d'Orientation est venue nourrir la vision stratégique et politique du mouvement, permettant de reformuler valeurs, missions et axes stratégiques de développement de la structure. Ces ambitions viennent conforter notre mission sociétale en souhaitant soutenir de façon spécifique des projets inclusifs, en élargissant le public auquel s'adresse l'habitat participatif et en travaillant à la réactivation du pouvoir d'agir collectif, dans une stratégie globale de développement des partenariats sur l'habiter autrement.

